

Les effets agrégés des choix de mobilité des ménages sur les structures socio-spatiales de l'espace métropolitain

Accroissement des mobilités et renforcement des cloisonnements

La mobilité résidentielle, facteur d'accroissement des ségrégations

Le renforcement des ségrégations résidentielles dans l'espace francilien

Au cours des dernières décennies, la polarisation sociale s'est accrue dans l'ensemble de l'espace métropolitain francilien, comme en témoigne l'évolution des coefficients de variation des différents groupes sociaux et celle des coefficients de corrélation linéaire mesurant les proximités spatiales ou les stratégies d'évitement entre groupes socioprofessionnels. En même temps que la croissance de leurs effectifs, la diffusion plus large des cadres et professions intermédiaires dans l'ensemble de l'espace francilien pourrait laisser croire à une évolution vers une plus grande mixité sociale (tableaux n° 4-1 et 4-2a). Observée à l'échelle de l'ensemble de l'Île-de-France, la baisse des coefficients de variation des différents groupes socioprofessionnels suggère une répartition moins inégalitaire en fin de période (tableau n° 4-2b). Mais si l'on considère ce qui se passe à l'intérieur de chacun des grands ensembles qui composent le système urbain régional, l'évolution apparaît beaucoup plus contrastée, ce que confirme l'examen des coefficients de corrélation entre les groupes sociaux. Qu'il s'agisse des 80 quartiers parisiens, de l'ensemble de l'agglomération, des villes petites et moyennes de la couronne parisienne ou des espaces ruraux, si les cadres se distribuent de plus en plus régulièrement dans l'espace francilien, ils constituent toujours une des variables les plus discriminantes entre les communes. Les professions intermédiaires et les employés se diffusent de plus en plus largement dans l'ensemble de la région mais, à Paris et en Petite Couronne, leur concentration dans certains quartiers ou communes se renforce. Alors que leurs effectifs fondent, les ouvriers ont une distribution de plus en plus contrastée, sauf dans l'espace rural.

L'analyse des coefficients de corrélation mesurant les proximités spatiales ou les stratégies d'évitement entre groupes socioprofessionnels permet de conclure à un renforcement de la polarisation sociale (tableau n° 4-2c). En effet, à l'intérieur de chacune des grandes zones de la région, les associations entre cadres et professions intermédiaires d'une part, employés et professions intermédiaires d'autre part, s'affaiblissent. Dans le même temps, alors que les employés se rapprochent des ouvriers, les oppositions entre ces derniers et les cadres et professions intermédiaires s'accroissent. Certes, ce qu'on mesure à travers ces coefficients, comme au moyen d'indices de spécialisation ou de

ségrégation, c'est la traduction dans l'espace résidentiel de processus d'agrégation ou de mise à distance, non l'existence – ou l'absence – de relations sociales effectives entre les individus appartenant à ces catégories. Mais il est clair qu'en périphérie comme au centre, les processus d'agrégation et de mise à distance se sont renforcés. Au fil du temps, dans une société où la part des ménages propriétaires de leur logement augmente, le marquage social des communes et des quartiers s'accroît. Dans cette évolution vers une accentuation de la polarisation sociale, la mobilité résidentielle des ménages a joué un rôle important et contribué à "exporter" vers les zones périurbaines les formes de division sociale de l'espace existant dans l'agglomération centrale.

Une approche fondée sur la comparaison des ménages entrants et sortants d'une zone

Pour évaluer l'effet des migrations résidentielles sur le changement social, la comparaison du profil social des ménages entrants dans une zone avec celui des sortants au cours de la même période intercensitaire constitue une méthode efficace. On peut l'améliorer en tenant compte de l'évolution moyenne de la part relative des différentes catégories sociales dans l'espace régional. Il est en effet probable que, dans un contexte de forte croissance des effectifs de cadres et de professions intermédiaires au cours du dernier quart de siècle, leur proportion a été, dans un grand nombre de cas, plus forte parmi les entrants qu'elle ne l'est au sein des sortants. La situation inverse a de grandes chances de se produire pour les ouvriers qui ont perdu en 25 ans près d'un quart de leurs effectifs et ne représentent plus à l'orée du XXI^e siècle que 15 % des ménages franciliens au lieu de 24 % en 1975.

La méthode retenue ici pour mesurer l'effet des migrations sur le changement social est fondée sur l'analyse des résidus de régression linéaire entre la part prise par une catégorie sociale dans les entrants d'une zone et sa proportion parmi les sortants. L'application du modèle linéaire permet d'évaluer la tendance générale de l'évolution au sein de l'Île-de-France, mais aussi de la filtrer pour mieux mettre en évidence les changements différentiels liés aux déplacements de population. Pour chaque zone, on a calculé sous forme d'indice la différence entre la proportion effectivement observée pour un groupe social donné parmi les entrants et la valeur "attendue". Celle-ci représente le niveau que devrait atteindre cette catégorie compte tenu de sa proportion parmi les sortants corrigée de l'évolution moyenne régionale au cours de la période intercensitaire considérée. Lorsque cet indice est égal à 100 (c'est-à-dire lorsque le résidu de la régression est nul), on peut conclure que l'effet des migrations sur la composition sociale locale a été neutre. Lorsque la valeur observée est supérieure – ou inférieure – à la valeur attendue, on en déduit un renforcement – ou un affaiblissement – relatif de ce groupe et on peut mesurer ainsi l'ampleur du changement différentiel lié aux migrations, indépendamment de l'évolution moyenne régionale. Dans la mesure où les recensements ne permettent pas d'évaluer l'importance des départs vers l'étranger, on s'en tient ici aux migrations intra-métropolitaines, qu'il s'agisse des échanges avec la province ou des mouvements internes à la région.

Tableau n° 4-1 : Les groupes socioprofessionnels en Île-de-France et leur évolution 1975-1999
 Catégories socioprofessionnelles des personnes de référence des ménages : effectifs et évolution

groupes socioprofessionnels	effectifs de la CSP en Île-de-France				indice d'évolution des effectifs				
	1975*	1982	1990	1999	1975-82	1982-90	1990-99	1982-99	1975-99
cadres, prof. intell. supérieures (nc artistes en 1975)	428 049	577 192	755 296	826 589	134,8	130,9	109,4	143,2	193,1
cadres moyens, prof. intermédiaires (nc contremaîtres)	476 299	533 556	595 456	678 675	112,0	111,6	114,0	127,2	142,5
contremaîtres, agents de maîtrise	90 995	105 836	100 768	92 842	116,3	95,2	92,1	87,7	102,0
employés et personnels de service	600 065	623 532	584 572	658 390	103,9	93,8	112,6	105,6	109,7
exploitants agricoles	11 723	10 508	7 556	5 313	89,6	71,9	70,3	50,6	45,3
ouvriers agricoles	10 371	6 824	5 132	4 547	65,8	75,2	88,6	66,6	43,8
ouvriers non qualifiés	378 801	243 676	201 212	176 571	64,3	82,6	87,7	72,5	46,6
ouvriers qualifiés	480 812	581 328	561 676	486 293	120,9	96,6	86,6	83,6	101,1
ensemble des ouvriers	869 984	831 828	768 020	667 411	95,6	92,3	86,9	80,2	76,7
ouvriers, contremaîtres et agents de maîtrise	950 608	930 840	863 656	760 253	97,9	92,8	88,0	81,7	80,0
clergé, armée, police, artistes (1975)	80 262								
patrons de l'industrie et du commerce	226 318	212 856	229 816	214 664	94,1	108,0	93,4	100,8	94,8
anciens patrons de l'industrie et du commerce	nd	70 560	69 160	84 919		98,0	122,8	120,3	
anciens cadres et professions intermédiaires	nd	186 204	281 888	379 010		151,4	134,4	203,6	
anciens employés et ouvriers	nd	504 580	587 084	587 440		116,4	100,1	116,4	
anciens agriculteurs	14 989	10 252	8 844	7 005	68,4	86,3	79,2	68,3	46,7
retraités autres qu'agricoles	672 309	761 544	936 132	1 051 369	113,3	123,2	112,5	138,1	156,4
inactifs de moins de 60 ans**	124 942	176 904	153 192	209 045	141,6	86,6	136,5	118,2	167,3
inactifs de plus de 60 ans**	102 857	93 204	90 948	98 320	90,6	97,6	108,1	105,5	95,6
ensemble des retraités et inactifs	915 097	1 041 704	1 191 116	1 365 739	113,8	114,3	114,7	131,1	149,2
ensemble des ménages	3 698 792	3 937 012	4 232 600	4 509 623	106,4	107,5	106,5	114,5	121,9

Sources : RGP 1975 (1/5), 1982, 1990, 1999 (1/4). * La nomenclature des CSP a changé entre 1975 et 1982. ** 65 ans en 1975.

Tableau n° 4-2 : Les catégories socioprofessionnelles des personnes de référence des ménages et leur répartition en Île-de-France, 1982-1999

Tableau 4-2a Évolution de la structure moyenne** par zone

catégorie socioprofessionnelle (en %)	Île-de-France		Paris		Petite Couronne		Grande Couronne		Agglomération parisienne*		Autres unités urbaines*		Commune rurales*								
	1982	1999	1982	1999	1982	1999	1982	1999	1982	1999	1982	1999	1982	1999							
	exploitants agricoles	0,3	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	0,5	0,3	5,1	3,2	2,0			
ouvriers agricoles	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,4	0,3	2,5	1,4	0,9				
retraités de l'agriculture	0,3	0,2	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,7	0,5	3,3	2,4	1,9				
ensemble professions agricoles	0,7	0,5	0,4	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,8	0,3	2,2	1,7	1,1	10,9	7,1	4,9				
patrons industrie et commerce	5,4	5,4	4,8	5,4	5,5	4,8	5,2	4,6	5,7	5,6	4,9	5,2	5,3	4,6	6,4	6,0	5,0	8,7	7,8		
cadres	14,7	17,8	18,3	17,7	23,4	25,9	12,3	15,0	15,6	14,8	16,9	16,1	15,0	18,3	18,9	11,0	13,0	12,7	11,3	14,4	14,7
professions intermédiaires	13,6	14,1	15,0	12,0	13,0	14,3	13,4	13,7	14,6	15,0	15,2	16,0	13,6	14,1	15,1	13,0	13,6	14,8	11,6	12,8	15,4
contremaîtres, agents maîtrise	2,7	2,4	2,1	1,1	0,9	0,8	2,9	2,4	1,9	3,8	3,4	3,0	2,5	2,2	1,9	4,3	3,9	3,5	4,0	4,1	3,9
employés, personnels de service	15,8	13,8	14,6	17,3	13,8	13,5	16,6	14,9	16,3	13,8	12,7	13,7	16,3	14,2	15,0	11,9	11,2	12,6	7,4	7,3	8,9
ouvriers qualifiés	14,8	13,3	10,8	8,4	7,1	5,2	17,0	14,8	11,7	17,5	16,1	13,5	14,5	12,8	10,3	19,2	18,2	15,7	14,9	15,9	14,4
ouvriers non qualifiés	6,2	4,8	3,9	4,8	3,4	2,4	7,1	5,5	4,5	6,4	4,9	4,3	6,1	4,7	3,8	8,3	6,5	5,3	5,9	4,0	3,3
ensemble des ouvriers	21,0	18,0	14,7	13,2	10,5	7,6	24,0	20,3	16,3	23,9	21,0	17,7	20,5	17,5	14,1	27,6	24,7	21,0	20,9	19,9	17,6
anciens patrons ind. + comm.	1,8	1,6	1,9	2,2	2,0	2,2	1,6	1,5	1,8	1,7	1,5	1,8	1,7	1,6	1,8	2,2	2,1	2,2	2,6	2,4	2,7
anciens cadres et prof. interm.	4,7	6,7	8,4	6,7	8,2	9,4	4,3	6,4	8,1	3,6	5,8	8,1	4,9	6,8	8,6	3,2	5,1	7,2	3,6	4,9	7,1
anciens employés et ouvriers	12,8	13,9	13,0	13,4	13,2	10,7	13,6	15,3	14,4	11,4	12,9	13,2	12,7	13,8	12,9	13,3	14,7	15,0	14,7	14,6	13,1
inactifs de moins de 60 ans	4,5	3,6	4,6	7,5	6,7	8,2	3,9	3,1	4,1	2,8	2,0	2,9	4,7	3,8	4,9	2,7	2,1	2,8	2,0	1,7	2,0
inactifs de plus de 60 ans	2,4	2,1	2,2	3,4	2,7	2,6	2,1	2,1	2,2	1,8	1,8	2,0	2,4	2,2	2,2	2,2	1,9	2,0	2,4	2,0	1,8

Sources : RGP 1982, 1990, 1999 (1/4). * délimitation 1999. ** proportion des différentes CSP dans l'ensemble des ménages, par zone ; les sommes en colonnes sont égales à 100.

Tableau n° 4-2b : Évolution des coefficients de variation* des différents groupes socioprofessionnels par zone

catégorie socioprofessionnelle	Île-de-France		Paris		Petite Couronne		Grande Couronne		Agglomération parisienne**		Autres unités urbaines**		Communes rurales**									
	1982	1999	1982	1999	1982	1999	1982	1999	1982	1999	1982	1999	1982	1999								
exploitants agricoles	1,7	2,0	1,3	1,1	1,1	4,2	4,9	5,0	1,6	1,9	1,7	2,2	2,7	2,6	1,2	1,4	1,4	1,2				
ouvriers agricoles	2,0	2,7	3,1	0,6	1,3	2,9	2,8	2,9	1,8	2,5	2,9	4,5	5,6	2,5	1,6	1,5	1,6	2,1	2,5			
retraités de l'agriculture	2,0	2,1	2,1	0,7	0,9	1,0	2,5	2,0	3,8	1,9	1,9	2,0	2,2	2,1	2,2	1,3	1,4	1,8	1,6			
patrons industrie + commerce	0,7	0,6	0,6	0,2	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4	0,7	0,6	0,6	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4	0,7	0,6		
cadres	0,7	0,6	0,6	0,3	0,2	0,2	0,6	0,6	0,5	0,8	0,7	0,6	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5	0,9	0,7	0,6	
professions intermédiaires	0,5	0,4	0,3	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,5	0,5	0,3	0,3	0,2	0,2	0,4	0,3	0,3	0,7	0,6	0,4	
contremaîtres, agents maîtrise	0,9	0,8	0,8	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	0,9	0,8	0,7	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5	1,1	1,0	0,9	
employés, personnel de service	0,7	0,6	0,5	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,7	0,6	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	1,0	0,7	0,6	
ouvriers qualifiés	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,6	0,5	0,5	
ouvriers non qualifiés	0,8	0,9	0,8	0,4	0,5	0,6	0,4	0,5	0,6	0,8	0,9	0,9	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	1,0	1,1	1,0	
ensemble des ouvriers	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,5	0,3	0,4	0,5	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,5	0,3	0,3	0,4	0,5	0,5	0,4	
anciens patrons ind. + comm.	1,3	1,2	1,1	0,2	0,3	0,3	0,6	0,5	0,5	1,3	1,2	1,1	0,7	0,7	0,7	0,9	0,8	0,7	1,4	1,4	1,2	
anciens cadres et prof. interm.	1,0	0,7	0,6	0,3	0,3	0,3	0,5	0,4	0,4	1,0	0,8	0,6	0,6	0,5	0,4	0,7	0,5	0,4	1,2	1,0	0,7	
anciens employés et ouvriers	0,6	0,5	0,4	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,6	0,5	0,5	0,4	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3	0,6	0,6	0,5	
inactifs de moins de 60 ans	1,0	1,3	0,9	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	1,1	1,4	0,9	0,6	0,7	0,6	0,6	0,8	0,8	0,6	1,5	1,7	1,2
inactifs de plus de 60 ans	1,3	1,2	1,0	0,3	0,5	0,4	0,4	0,3	1,3	1,3	1,1	0,7	0,6	0,5	0,8	0,9	0,6	0,6	1,5	1,4	1,3	

Sources : RGP 1982, 1990, 1999 (1/4) :

* le coefficient de variation est le quotient de l'écart-type d'une distribution par sa moyenne ; ** délimitation 1999.

Le coefficient de variation des cadres tend à diminuer dans l'ensemble des zones, ce qui traduit une plus grande diffusion de la catégorie, en particulier dans les communes rurales. Celui des ouvriers non qualifiés augmente, surtout à Paris et en Petite Couronne, ce qui témoigne d'une accentuation des processus ségrégatifs.

Tableau n° 4-2-c : Corrélations entre les catégories socio-professionnelles des personnes de référence des ménages en Île-de-France par zone et type de commune 1975-1999

Zone		cadres/ prof. interm	cadres/ ouvriers	cadres/ employés	employés/ ouvriers	employés/ prof. interméd.	ouvriers/ prof. interméd.
Île-de-France	1975	0,61	ns	0,40	0,39	0,67	0,31
	1982	0,25	-0,40	ns	ns	0,16	-0,17
	1990	0,21	-0,55	-0,12	ns	0,11	-0,22
	1999	0,16	-0,69	-0,17	ns	ns	-0,25
Paris + Petite Couronne	1975	0,25	-0,79	-0,31	ns	0,12	-0,14
	1982	0,23	-0,86	-0,61	0,40	ns	-0,17
	1990	ns	-0,90	-0,71	0,59	0,22	ns
	1999	ns	-0,94	-0,78	0,71	ns	-0,20
Grande Couronne	1975	0,63	ns	0,42	0,43	0,69	0,32
	1982	0,25	-0,42	ns	ns	0,16	-0,17
	1990	0,23	-0,54	-0,12	ns	0,11	-0,23
	1999	0,17	-0,66	-0,16	ns	ns	-0,27
Grande Couronne pôles urbains	1975	0,54	-0,75	0,12	ns	0,54	-0,32
	1982	0,22	-0,78	-0,28	0,17	0,20	-0,30
	1990	0,12	-0,83	-0,40	0,35	0,14	-0,16
	1999	ns	-0,85	-0,57	0,56	0,11	ns
Grande Couronne espace périurbain	1975	0,48	ns	0,27	0,38	0,50	0,30
	1982	0,14	-0,33	ns	ns	ns	-0,16
	1990	0,14	-0,50	-0,20	ns	ns	-0,22
	1999	0,09	-0,59	-0,15	ns	ns	-0,25
Grande Couronne espace rural	1975	0,53	0,33	0,53	0,55	0,65	0,51
	1982	ns	-0,28	ns	ns	ns	ns
	1990	ns	ns	ns	ns	ns	ns
	1999	ns	-0,32	-0,35	ns	-0,28	-0,43

Sources : RGP 1975 (1/5), 1982, 1990, 1999 (1/4). Au fil du temps, l'opposition entre les distributions des cadres et celles des ouvriers et employés se renforce dans toutes les zones. Les professions intermédiaires s'éloignent des cadres, les employés habitent de moins en moins souvent dans les mêmes communes que les professions intermédiaires.

Tableau n° 4-2-d : L'autocorrélation temporelle entre les distributions des groupes socioprofessionnels en Île-de-France 1975-1999

groupes socioprofessionnels	coefficient de corrélation		
	1975-1982	1982-1990	1990-1999
cadres, prof. intellectuelles supérieures	0,77	0,79	0,81
cadres moyens, prof. intermédiaires*	0,51	0,39	0,36
anciens cadres et professions intermédiaires	nd	0,27	0,33
contremaîtres, agents de maîtrise	0,28	0,25	0,27
employés et personnels de service	0,55	0,47	0,51
ouvriers qualifiés	0,49	0,45	0,53
ouvriers non qualifiés**	0,42	0,28	0,44
anciens employés et ouvriers	nd	0,34	0,45
patrons de l'industrie et du commerce	0,11	0,29	0,35
anciens patrons de l'industrie et du commerce	nd	0,20	0,19

Sources : RGP 1975 (1/5), 1982, 1990, 1999 (1/4). * non compris les contremaîtres et agents de maîtrise ; ** non compris les ouvriers agricoles. La distribution des cadres reste très stable dans ses grandes lignes : dans un contexte de forte croissance de ses effectifs et de sa part relative, elle conserve les mêmes points forts (et les mêmes points faibles, relativement). Celle des professions intermédiaires connaît une évolution plus importante.

Seuls les ménages d'actifs "saliés"¹ ont été pris en compte. En effet, la mobilité des agriculteurs et des patrons de l'industrie et du commerce est nettement plus faible et s'effectue souvent au sein de la même commune ou à proximité. Quant aux retraités, alors que le solde des échanges de l'Île-de-France avec le reste de la France est constamment négatif pour cette catégorie, leur mobilité à l'intérieur de la région est très faible et contribue peu, localement, au changement social. Longtemps cantonnés à Paris, ces départs à l'heure de la retraite ont cependant pris une plus grande intensité en Grande Couronne durant la dernière décennie. Au cours de la dernière période intercensitaire, si les migrations de retraités représentent encore un quart des départs de Franciliens vers la province, plus de 4 ménages sur 5 restant en Île-de-France après leur cessation d'activité n'ont pas changé de logement, et parmi ceux qui l'ont fait, une forte proportion est restée dans la même commune. À un taux moindre, il en est de même pour les agriculteurs et les patrons de l'industrie et du commerce. On peut donc considérer que les effets des migrations de ces groupes sociaux contribuent peu au changement social au sein de la région parisienne. C'est pourquoi on a limité l'analyse aux quatre grands groupes professionnels que constituent les cadres, les professions intermédiaires², les employés et les ouvriers. D'autre part, afin de disposer d'effectifs suffisants de ménages mobiles pour rendre significative la comparaison des profils des entrants et des sortants, les communes rurales ont été regroupées en zones constituées sur la base des cantons.

Les différences dans les localisations des types de logement (petits appartements locatifs au centre, pavillons et grands logements et pavillons en propriété plus nombreux en périphérie) ont constitué un des moteurs essentiels de la mobilité résidentielle des ménages et conduit à une séparation des générations à l'occasion des déménagements qui jalonnent le cycle de vie des ménages. La recherche d'un logement plus grand pour loger la famille, avec si possible une chambre pour chaque enfant, a constitué un des ressorts essentiels de l'expansion périurbaine des couches moyennes, les premières solvabilisées et susceptibles d'accéder à la propriété de leur logement. Mais l'analyse des profils sociaux des migrants montre également que l'effet des différentiels de prix fonciers et immobiliers tend de plus en plus à l'emporter et conduit à un recul souvent spectaculaire de la mixité sociale.

Les migrations résidentielles renforcent la polarisation sociale

Une mesure significative de l'effet d'accentuation des spécialisations sociales des quartiers ou des communes par les migrations nous est fournie par l'évolution des coefficients de corrélation entre l'importance prise par les différents groupes

1 Il n'a pas été possible de distinguer, au sein des cadres et professions intermédiaires, ceux qui relèvent de professions indépendantes. Mais cette différence de statut ne semble pas avoir d'effets significatifs sur la mobilité résidentielle des ménages.

2 Au sein des professions intermédiaires, on a isolé les contremaîtres et agents de maîtrise que la nomenclature d'avant 1982 rattachait au groupe des ouvriers. Les analyses présentées *supra* confirment qu'en Île-de-France, leurs comportements résidentiels restent plus proches de ceux des ouvriers que des autres professions intermédiaires. Ils se caractérisent aussi par un taux de stabilité résidentielle largement supérieur aux autres actifs salariés, qui s'explique par l'importance qu'a pris pour eux l'accession à la propriété, souvent considérée comme forme de distinction témoignant d'une ascension sociale au sein de la classe ouvrière.

sociaux parmi les entrants et celle qu'ils occupent au sein des sortants (tableau n° 4-3). Pour les cadres comme pour les ouvriers, les entrants viennent de plus en plus souvent remplacer des sortants appartenant au même groupe socio-professionnel. Ceci est encore plus net dans les communes urbaines dont l'image de marque sociale est souvent plus affirmée que celle des communes rurales progressivement affectées par la vague de croissance périurbaine. Ainsi le coefficient de corrélation entre la part des cadres dans ménages entrants et sortants croît régulièrement : de 0,45 entre 1968 et 1975 il s'élève à 0,79 pour la période 1982-1990. Ceci signifie donc que l'image de marque des communes de cadres se renforce et que les cadres ont de plus en plus tendance à s'établir dans des communes où ils sont déjà nombreux : les cadres sortants sont remplacés par des entrants appartenant au même groupe socioprofessionnel.

Le même phénomène peut être observé pour les ménages d'ouvriers : le coefficient de corrélation linéaire entre la part des ouvriers dans les ménages entrants et sortants s'établit à 0,42 pour les mouvements observés entre 1968 et 1975 et à 0,67 pour les années 1982-1990. Là encore, on observe une concentration croissante des ouvriers dans les espaces où ils étaient déjà les plus nombreux. La baisse des effectifs accentue les contrastes dans la répartition du groupe : le coefficient de variation passe de 0,3 à 0,4 entre 1975 et 1999 pour l'ensemble des ouvriers et de 0,4 à 0,6 pour les seuls ouvriers non qualifiés. Si l'on regroupe les ouvriers avec les contremaîtres et agents de maîtrise, dont les localisations résidentielles sont, en Île-de-France, plus proches de celles des ouvriers que des autres professions intermédiaires, le processus de reproduction *in situ* apparaît encore plus net. Le coefficient de corrélation linéaire entre entrants et sortants, pour l'ensemble constitué par les ouvriers et les contremaîtres, s'établit à 0,75 pour la période 1982-1990, contre 0,47 pour les mouvements observés entre 1968 et 1975, 0,57 entre 1975 et 1982.

Mais pour les cadres comme pour les ouvriers, le jeu des migrations va au-delà de la reproduction à l'identique de l'éventail social local corrigé de la tendance moyenne régionale à la croissance ou à la décroissance du groupe au cours du dernier quart de siècle. On observe en effet que les migrations ont eu plutôt tendance à renforcer les spécificités communales. Ainsi, dans les secteurs qui comptent une forte proportion de cadres parmi les sortants, leur part dans les entrants est souvent plus forte qu'on ne pourrait s'y attendre compte tenu de leur importance relative dans les sortants et de l'évolution moyenne régionale. Il en est de même pour les ménages d'ouvriers. Au cours des deux dernières décennies les effets cumulés des migrations ont donc joué pour accentuer la polarisation sociale : l'évolution souvent spectaculaire des localisations des différents groupes sociaux reflète l'ampleur de la mobilité intra-et interrégionale.

La cartographie des résidus de régression³ met bien en évidence cette bipolarisation croissante de l'espace social francilien qui résulte d'un processus cumulatif. D'une période intercensitaire à la suivante, le degré de spécialisation des communes ou des cantons dans l'accueil de telle ou telle catégorie sociale augmente. Entre 1968 et 1999, près de la moitié des communes ou cantons (44 %) ont enregistré, au cours des 4 périodes intercensitaires suc-

3 Écarts entre niveau observé et niveau attendu, compte tenu de l'importance relative d'un groupe social parmi les sortants d'un territoire et de son évolution moyenne au niveau régional.

Tableau n° 4-3 : Corrélations entre les proportions de personnes de référence d'une CSP parmi les entrants et les sortants des communes urbaines ou des cantons ruraux

CS des PR	1968-1975			1975-1982			1982-1990			1990-1999		
	ensemble	urbain	rural									
Ensemble (1)												
cadres*	0,45	0,46	0,43	0,58	0,59	0,57	0,79	0,79	0,81	0,69	0,71	0,42
ouvriers**	0,42	0,41	0,39	0,46	0,47	0,41	0,67	0,66	0,63	0,63	0,64	0,54
prof.interm.***	0,10	ns	ns	ns	ns	0,42	0,31	0,32	ns	0,21	0,22	ns
employés****	0,21	0,22	ns	0,37	0,42	ns	0,45	0,49	ns	0,26	0,29	ns
intra-rif (1)												
cadres*	0,39	0,41	0,38	0,55	0,55	0,57	0,77	0,41	0,38	0,77	0,77	0,80
ouvriers**	0,38	0,37	0,40	0,43	0,45	0,35	0,65	0,37	0,40	0,74	0,74	0,76
prof.interm.***	ns	ns	ns	0,18	ns	0,51	0,26	ns	ns	ns	ns	ns
employés****	0,17	0,17	ns	0,42	0,45	ns	0,27	0,17	ns	0,33	0,36	0,38

* professions libérales et cadres supérieurs en 1975, cadres et professions intellectuelles supérieures en 1982 et 1990.

** y compris les ouvriers agricoles.

*** cadres moyens en 1975, professions intermédiaires en 1982 (non compris les contremaitres et agents de maîtrise).

**** employés + personnels de service en 1975, tous employés en 1982 et 1990.

(1) ensemble des migrants intra-régionaux et échanges avec la province ; intra-rif : échanges intra-régionaux seulement.

ns : chiffre non significatif.

cessives, soit des résidus toujours positifs, soit des résidus constamment négatifs des entrants ouvriers par rapport aux proportions attendues compte tenu des sortants. Il en a été de même pour les migrations intra-métropolitaines des cadres : 43 % des communes ou cantons franciliens ont été constamment plus répulsifs ou plus attractifs qu'on ne pouvait s'y attendre. C'est dire qu'au cours du dernier quart de siècle les déplacements des ménages ont contribué à accélérer le changement social, en particulier à renforcer les oppositions entre les territoires des cadres et ceux des ouvriers (cf. cartes n° 4-3 à 4-7).

Au fil du temps, ce processus de spécialisation progressive est particulièrement net dans les couronnes périurbaines mais il s'accroît aussi dans les espaces les plus centraux. Alors que la moitié des arrondissements parisiens ont enregistré, entre 1975 et 1982, des entrées de cadres inférieures à ce qu'on pouvait attendre, seuls trois arrondissements du nord-est de la capitale sont encore dans cette situation entre 1990 et 1999. En Petite Couronne, la Seine-Saint-Denis et les communes industrielles de la vallée de la Seine à l'amont de Paris n'ont cessé d'être répulsives pour les cadres et les professions intermédiaires alors qu'elles attiraient ouvriers et employés. En grande banlieue et dans l'espace périurbain, l'évolution des prix fonciers en fonction des fluctuations de l'offre et de la demande a contribué à aviver les concurrences entre groupes sociaux pour l'accès à l'habitat pavillonnaire : là aussi, le jeu des migrations conduit à un recul de la mixité sociale.

Au cours des deux dernières décennies les migrations résidentielles sont largement responsables de la concentration des cadres à Paris mais aussi de la conquête, par les catégories les plus aisées, de véritables bastions résidentiels dans le quadrant sud-ouest de l'Île-de-France, alors que le nord-est de la

région parisienne et les secteurs industriels de la vallée de la Seine à l'amont (en direction de Corbeil), comme à l'aval (vers Mantes), ont été constamment évités par les ménages les plus riches. Le desserrement périurbain a affecté tous les groupes sociaux, mais leur déploiement vers la périphérie s'est effectué à des rythmes différents et selon des destinations de plus en plus liées au niveau de leurs revenus. L'analyse des flux migratoires intra-métropolitains depuis la fin des années 60 selon la distance à Paris met en évidence à la fois la généralité des processus de desserrement et les différences de calendrier et d'amplitude (cf. graphiques n° 4-1 et 4-2).

L'exurbanisation des ménages d'employés, souvent jeunes et en début de carrière professionnelle et familiale, est restée relativement limitée par rapport aux mouvements observés au sein des autres groupes sociaux. De plus, leurs destinations de mobilité résidentielle reflètent nettement leurs origines, franciliennes ou provinciales, et leur position dans le cycle de vie. La logique de ces mobilités est autant démographique que sociale, et la corrélation entre la proportion d'employés parmi les entrants et leur part dans les sortants n'est que de 0,37 entre 1975 et 1982 (soit 14 % de variance expliquée), de 0,26 entre 1990 et 1999. Ils continuent à se concentrer dans les communes les plus urbanisées, celles où l'offre locative est abondante, qu'il s'agisse d'appartements à loyer libre ou de logements dans le parc social. Le solde des migrations intra-métropolitaines d'employés vers le centre de l'agglomération est resté positif jusqu'en 1990, alors que les départs d'ouvriers vers la Grande Couronne ou la province ont été très nombreux dès la fin des années 60. Quand ils migrent vers la périphérie, les employés s'installent plutôt dans des communes bien situées par rapport aux grands axes de transport en commun vers la capitale (carte n° 4-5). Ceci s'explique sans doute pour partie par la localisation encore très concentrée de leurs emplois, alors que les lieux de travail des ouvriers se sont déplacés plus tôt vers les nouvelles zones d'activité périphériques, ce qui a constitué pour eux une incitation plus forte au desserrement résidentiel.

Pour les *professions intermédiaires*⁴, la tendance à la diffusion l'emporte : le coefficient de variation mesuré sur l'ensemble de la population, ménages stables et ménages mobiles réunis, diminue de 0,5 en 1982 à 0,3 en 1999. Si elles constituent aujourd'hui le groupe social le plus régulièrement réparti dans l'espace francilien, elles le doivent pour une large part aux migrations. La proportion de professions intermédiaires parmi les entrants ou les sortants varie peu d'une commune ou d'un canton à l'autre : il s'agit du groupe social pour lequel le coefficient de variation est le plus faible, et il tend à diminuer au fil du temps⁵.

C'est aussi pour cette catégorie que le processus de filtrage social par les migrations joue le moins : la corrélation entre leur part dans les entrants et dans les sortants n'est pas significative pour les mouvements observés entre 1975 et 1982 et ne s'élève qu'à 0,21 entre 1990 et 1999. Pour les professions intermédiaires les processus de spécialisation/ségrégation sont donc à peine amorcés, et ne sont véritablement à l'œuvre que lors des périodes où la très forte

4 Non compris les contremaîtres et agents de maîtrise (cf. *supra*).

5 Coefficient de variation de la proportion de professions intermédiaires

	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99
parmi les entrants	0,29	0,26	0,20	0,18
parmi les sortants	0,38	0,28	0,22	0,16

progression des cadres conduit à une forte hausse des valeurs foncières. Ainsi entre 1982 et 1990 le nombre de ménages des professions intermédiaires entrants dans le quart sud-ouest de la région est inférieur, en général, à ce qu'on pouvait attendre. Ils sont alors évincés par des ménages de cadres, plus à même de faire face au renchérissement de l'immobilier particulièrement spectaculaire dans ce secteur. Après un fort ralentissement dans les années 80, leur installation dans les Yvelines a repris au cours de la dernière décennie mais dans des proportions moindres, toutefois, que lors de la vague périurbaine des années 1970 au cours de laquelle ils ont souvent accompagné les cadres dans leur conquête du quadrant sud-ouest de la région (carte n° 4-6).

Acteurs essentiels de la périurbanisation dès la fin des années 1960, ils ont massivement quitté le cœur de l'agglomération pour s'installer en Grande Couronne tandis que Paris bénéficiait d'entrées de provinciaux compensant les départs vers les franges de l'agglomération, les villes nouvelles, ou le périurbain. La large diffusion des professions intermédiaires dans l'espace régional concerne aussi bien l'urbain (villes nouvelles, communes de grande banlieue bien desservies) que les campagnes. Moins coûteux, le pavillon rural ou périurbain leur permet de quitter le collectif locatif urbain où les grands logements sont rares, sauf dans le parc HLM de plus en plus dévalorisé.

De nouvelles couronnes périurbaines de couches moyennes sont ainsi en cours de constitution autour des villes de Seine-et-Marne. Dans le nord et l'est de l'Île-de-France, les professions intermédiaires s'installent dans une zone située à une quarantaine de kilomètres de Notre-Dame, plus loin de Paris que les cadres mais plus près que les ouvriers. Ils colonisent également les communes rurales situées sur les plateaux bordant la vallée industrielle et ouvrière de la Seine, à l'aval comme à l'amont de Paris. Le choix du pavillon périurbain constitue un moyen d'accéder à un logement plus vaste, au prix d'un abandon de communes mieux équipées mais devenues trop coûteuses, mais de plus il offre la possibilité de prendre ses distances vis-à-vis des ZUP construites dans les années 1970.

Les ménages de professions intermédiaires se sont donc diffusés largement dans l'espace régional où ils s'associent tantôt à des catégories plus modestes, tantôt à des groupes plus aisés. Lorsque la dynamique économique régionale est moins forte, le flux d'entrants moins important et le marché immobilier moins tendu, ils peuvent résister à la concurrence des catégories plus aisées et accéder à des communes bien cotées, y compris dans le pavillonnaire périurbain. Dans les années 1980, les entrants provinciaux souvent plus jeunes et plus souvent célibataires ont surtout contribué à la croissance des effectifs des professions intermédiaires au centre de l'agglomération. Les migrants franciliens conquièrent alors de fortes positions résidentielles dans les villes nouvelles et aux marges de l'agglomération. Plus récemment, le coup de frein donné à l'accession à la propriété des couches modestes et le ralentissement de la progression des cadres leur ont permis de s'installer dans des communes de Seine-et-Marne relativement proches de Paris ou bénéficiant d'une bonne desserte par les réseaux ferroviaires et routiers et ils consolident aussi leur implantation dans l'Essonne. La forte croissance de leurs effectifs au cours des dernières décennies s'est donc traduite par leur progression régulière en Grande Couronne, dans les villes comme dans les campagnes.

La périurbanisation des ouvriers, comme celle des professions intermédiaires, commence dès le début des années 1970. Ses rythmes épousent le volume des entrées provinciales : forte progression des installations entre 1968 et 1975, puis entre 1982 et 1990, repli dans les années 1990. Alors que la banlieue rouge s'écorne et se fragmente, en particulier dans le Val-de-Marne, du fait du vieillissement et du non-renouvellement des populations ouvrières dans des communes frappées par la désindustrialisation, on observe l'émergence d'une véritable ceinture ouvrière aux marges de l'Île-de-France, de l'Essonne au Val-d'Oise. Dans les années 1980, le renforcement des positions résidentielles des ouvriers concerne de nombreuses villes de Grande Couronne à l'est de Paris, où ont été construits des ensembles de logements sociaux d'autant plus rapidement dévalorisés qu'une offre pavillonnaire à bon marché se développait alors à proximité dans les communes périurbaines.

Seuls les ouvriers les plus qualifiés et les ménages comportant au moins deux actifs peuvent espérer accéder à la propriété d'un pavillon. Fortement revalorisé, le parc rural ancien a cessé de jouer le rôle d'accueil des couches modestes qu'il assumait précédemment. Les ouvriers représentent 4 ménages sur 10 parmi les nouveaux installés entre 1982 et 1990 dans les pavillons neufs en propriété à plus de 50 km de Paris, mais 4 sur 5 sont des ouvriers qualifiés et plus des deux tiers de ces ménages sont des couples biactifs ouvriers/employées. Au-delà des limites administratives de la région, le mouvement est relayé par l'installation de nombreux ménages ouvriers dans le Bassin parisien proche et ceux-ci conservent de plus en plus souvent leur emploi en Île-de-France⁶. L'apport de ces émigrants franciliens vient encore renforcer la dominante ouvrière des villes et des campagnes d'un espace fortement marqué par les décentralisations des fonctions productives de l'industrie parisienne dans les années 1960 et 1970.

Qu'en est-il des interactions entre migrations et changement social dans les couronnes périurbaines au cours des années 90, alors que le solde des échanges de l'Île-de-France avec la province s'effondre à nouveau et que la mobilité des ménages franciliens se tasse ? Depuis 1990, pour tous les groupes sociaux, les départs l'ont emporté sur les entrées dans la couronne située entre 20 et 30 km de Notre-Dame qui avait absorbé l'essentiel de la croissance périphérique durant un quart de siècle. L'accroissement du nombre de ménages s'explique principalement, dans cette zone, par l'évolution de leur taille, en particulier par l'arrivée d'une génération nombreuse à l'âge de la décohabitation. On y observe en effet à la fois une chute de l'immigration provinciale et une forte augmentation des migrations centripètes de jeunes adultes issus des familles installées dans le périurbain au cours des années 1970.

La dernière période intercensitaire a aussi vu l'arrivée à l'âge de la retraite des premiers périurbains et on constate pour toutes les catégories sociales une forte hausse des départs vers la province au moment de la cessation d'activité. Contrairement à ce qu'on peut observer à Paris et en Petite Couronne, le taux de départ des retraités vers la province croît fortement en Grande

6 Berger M., 1993. "L'Île-de-France à la conquête de ses marges". *Regards sur l'Île-de-France*, n° 21, pp. 16-20. Berger M., 1993. "Travailler en Île-de-France, résider sur ses marges". *Regards sur l'Île-de-France*, n° 22, pp. 13-18.

Couronne dans les années 1990. Est-ce lié à une plus grande insatisfaction à l'égard d'un cadre de vie moins attractif qu'à Paris, où les retraités disposent d'un plus grand nombre d'équipements de proximité ? ou à une sous-déclaration des départs des retraités parisiens, plus aisés, à catégorie socioprofessionnelle égale, que ceux qui habitaient en Grande Couronne ? Les Parisiens ont en effet plus souvent tendance à pratiquer la double résidence à l'heure de la retraite et à conserver leur appartement, sans qu'il soit toujours facile de distinguer s'il s'agit d'une résidence principale ou secondaire.

Cependant, le renversement des soldes migratoires observables dans la première couronne périurbaine ne remet pas en cause la poursuite du desserrement résidentiel : c'est désormais au-delà, entre 30 et 60 km, qu'on observe un flux significatif d'entrants appartenant à tous les groupes sociaux, et ce phénomène est particulièrement net pour les cadres, moins touchés, au cours de cette période, par les difficultés d'accès au crédit immobilier. Mais les années 1990 ont aussi connu une baisse sensible de la mobilité des ménages qui n'a pas été sans effet sur les mécanismes du changement social, bien qu'elle résulte d'un faisceau de causes. Le vieillissement de la population, l'augmentation du nombre de ménages propriétaires de leur logement et la précarité de l'emploi ont ainsi contribué à réduire la fréquence des déménagements.

Mobilité, immobilité et images de marque des lieux

Les déplacements de population ne constituent qu'une des causes du changement social des communes ou des quartiers et il est difficile de chiffrer précisément le rôle des migrations dans la "gentrification" ou la dévalorisation des lieux. En effet, tout comme la mobilité des ménages, leur immobilité doit être prise en compte. Les processus de ghettoïsation de certains quartiers d'habitat social doivent autant à l'assignation à résidence de populations fragilisées qu'à l'abandon par les couches moyennes des secteurs les plus stigmatisés. Ainsi alors qu'en 1984 moins d'un tiers des ménages d'ouvriers (32,5 %) résidaient dans le parc HLM, leur proportion atteint 41 % en 1996⁷. Le taux de mobilité des ménages résidant dans le parc HLM a baissé : alors qu'en 1984, les nouveaux installés au cours des quatre années précédentes représentaient près d'un ménage sur deux, ce n'est le cas, en 1996, que d'un ménage sur trois. Qui plus est, la moitié de ces nouveaux installés habitaient déjà dans la même commune.

Si l'on examine la destination des ménages mobiles qui résidaient dans le parc HLM quatre ans auparavant, on constate qu'ils sont de plus en plus nombreux à rester dans la même commune (40 % entre 1984 et 1988, 49 % entre 1992 et 1996), dans un logement social (46 % au cours de la première période, 52 % durant la seconde). Au contraire, la proportion d'accédants à la propriété et/ou à la maison individuelle parmi les anciens locataires d'un logement HLM est passé d'un tiers à un quart des ménages. Tout comme l'accroissement de la propriété occupante, la stabilisation des ménages modestes dans le parc social contribue à la fixation des images de marque des lieux. Longtemps plus recherché car plus neuf, de meilleure qualité architecturale et réparti en unités d'habitation plus petites que dans les cités de grands ensembles, largement

⁷ Sources : INSEE, ENL 1984 et 1996.

ouvert aux immigrants provinciaux, le parc HLM des villes nouvelles n'échappe pas désormais à ces processus de dévalorisation : délaissé par les jeunes ménages des couches moyennes, il est progressivement occupé par les plus fragiles. C'est donc l'ensemble de ces quartiers, y compris les plus neufs et ceux au sein desquels on observait le plus grand nombre de déménagements, qui connaît désormais un processus de stabilisation des ménages résidents.

La baisse de la mobilité résidentielle au cours des dernières décennies pourrait donc laisser penser que le rôle des migrations dans le changement social tend à se réduire. De plus, on l'a vu, une part croissante des déplacements s'effectue à proximité, au sein d'une même commune. Ceci témoigne en fait d'un cloisonnement de plus en plus fort des marchés immobiliers et d'un renforcement des différentiels de prix. Tout en s'effectuant souvent à plus courte distance, les migrations contribuent donc toujours à transformer le paysage social régional car elles vont dans le sens d'un renforcement des images de marque des lieux. Dans un marché du logement de plus en plus segmenté, la canalisation des migrants par le niveau des prix immobiliers constitue une contrainte de plus en plus forte, d'autant que les changements rapides de localisation des emplois tendent à diminuer le rôle du lieu de travail et à renforcer le poids de l'environnement social du logement dans les choix résidentiels des ménages.

On peut toutefois se demander si les processus de polarisation sociale n'ont pas atteint un plafond, du fait même de la baisse de la mobilité résidentielle, qu'il s'agisse d'une situation transitoire – liée en partie à la faible croissance migratoire de l'Île-de-France au cours de la dernière décennie –, ou d'une tendance longue, en relation avec le vieillissement des populations et l'augmentation du taux de propriété. Il est probable que les processus de diffusion, en particulier des groupes sociaux intermédiaires, s'exercent plutôt en période d'expansion, alors que les moments de repli seraient plutôt marqués par une stabilisation des positions résidentielles, d'autant que l'ascenseur social semble en panne, que le taux de croissance des catégories les plus qualifiées marque une pause et que le volume de la construction et l'offre de nouveaux logements a été plus faible dans les années 1990. La comparaison avec la période 1975-1982, également marquée par un solde migratoire très négatif avec la province, est cependant peu pertinente. En effet c'est au cours de ces années que s'est effectué l'essentiel du regroupement familial des immigrés, induisant une forte mobilité intra-régionale. C'était aussi, contrairement aux années 1990, une période de très forte croissance des effectifs de cadres.

Il est trop tôt pour juger des effets de la reprise récente de l'emploi tertiaire peu ou moyennement qualifié, dont témoigne l'évolution des effectifs et du solde migratoire des employés, qui jouerait plutôt, compte tenu de leurs origines et de leurs structures démographiques, dans le sens d'une "réurbanisation". Le ralentissement sensible de la croissance des effectifs de cadres et le coup d'arrêt à leur concentration en région parisienne observé au cours de la dernière décennie ont sans doute contribué à la détente du marché immobilier, en particulier en Grande Couronne, au début des années 1990. On y observe en effet une progression très sensible des professions intermédiaires et des employés, du fait de la création de nouveaux ménages par décohabi-

tation ou recompositions familiales, pour les premiers, ou d'une reprise de l'immigration provinciale, pour les seconds.

Quoi qu'il en soit, au cours du dernier quart de siècle, le filtrage migratoire a largement contribué à modeler le paysage social régional. La mobilité, tout comme l'immobilité résidentielle, a participé à l'accentuation de la spécialisation sociale des espaces de résidence. Des processus d'agrégation – voire de ségrégation – de plus en plus puissants se sont exercés, à différentes échelles, dans l'ensemble de la métropole parisienne. Dans un contexte de forte croissance de leurs effectifs et de hausse des valeurs foncières, les cadres ont renforcé et étendu leurs territoires. Par contre, les catégories plus modestes sont à la fois plus captives et plus souvent contraintes à l'éloignement. Ceci témoigne de l'inégale capacité des groupes sociaux à maîtriser l'évolution de leurs espaces de résidence et à en assurer, d'une génération à l'autre, la reproduction. La distribution des groupes sociaux dans l'espace francilien et les directions principales de leurs déplacements mettent bien en évidence les concurrences pour l'accès à des positions résidentielles inégalement valorisées du fait de leurs "ressources", qu'il s'agisse de leur environnement social, de la proximité des équipements et des emplois, ou de leur accessibilité. C'est lorsque la dynamique économique régionale est la plus vive, l'attractivité de l'Île-de-France sur la province la plus forte, le marché du logement le plus tendu que la concurrence pour l'accès aux "bonnes positions" est la plus vive.

Ainsi, dans les années 1980, l'opposition entre l'est et l'ouest de la région s'exacerbe, la concentration des entrants ouvriers en Seine-Saint-Denis et le départ des cadres de la proche banlieue nord/nord-est s'accroissent. Villes et campagnes de la Seine-et-Marne et du sud de l'Essonne tendent à devenir des périphéries ouvrières, alors que les Yvelines, à l'exception d'une partie de la vallée de la Seine, constituent de plus en plus nettement un espace d'accueil des cadres dans le prolongement des beaux quartiers et des belles banlieues de l'Ouest parisien. Au cours de la dernière décennie au contraire, les contrastes au sein de la région semblent sinon s'atténuer, au moins s'exprimer à une échelle plus fine. Effet d'un reflux relatif de la pression migratoire, du fléchissement des valeurs foncières après la forte poussée spéculative qui a marqué la fin des années 1980 ? Le renforcement de pôles d'emplois périphériques a sans doute contribué, aussi, à l'éclatement des marchés locaux du logement en entités de plus en plus restreintes.

Dans un dispositif où les positions centrales sont fortement valorisées et où le système de communication contribue à accentuer les privilèges dont elles bénéficient, le degré d'accessibilité au cœur de la métropole est un élément important du statut social des espaces. À l'heure où la mobilité est plus souvent vécue comme signe de modernité et d'ouverture que comme contrainte, quel rôle respectif attribuer, dans les choix résidentiels des ménages périurbains, à l'offre d'emplois dans un rayon donné, à l'environnement social des résidences, qui fonde l'image de marque des quartiers et des communes et à la desserte par les transports en commun ou les voies rapides routières ?

Dans les processus de filtrage, d'évitement et de transformation sociale liés aux mobilités, l'évolution quantitative et qualitative de l'offre de logement et des types de parc joue évidemment un rôle essentiel. Sur une plus longue pério-

de et concernant l'ensemble de l'Île-de-France, la mobilité résidentielle, qu'il s'agisse des mouvements intra-régionaux ou de l'immigration en provenance du reste de la France, a eu un rôle décisif dans les transformations sociales, y compris dans la zone centrale. Certes on ne peut négliger les processus d'ascension sociale et de gentrification *in situ* tout comme ceux de dévalorisation. Les évolutions du système productif francilien depuis le début des années 70 pèsent aussi largement dans ces évolutions : c'est moins par éviction liée aux rénovations urbaines et plus du fait de leur vieillissement, de leur non-renouvellement lié à la réduction drastique de l'emploi de fabrication en Île-de-France, que les effectifs d'ouvriers s'effondrent dans la plupart des quartiers parisiens et dans de nombreuses communes de la proche banlieue.

L'analyse des soldes migratoires par catégorie socioprofessionnelle et par zone et celle des "écarts à la tendance moyenne" permettent de conclure que, même à Paris et en Petite Couronne, la mobilité souhaitée – ou plus ou moins subie – des ménages, compte tenu des contraintes de l'offre, a largement contribué à l'infléchissement des profils socioprofessionnels communaux, par un processus cumulatif plus aisément repérable sur une plus longue période. Ce qui est vrai au cœur de l'agglomération l'est plus encore dans les zones de forte croissance périurbaine où la construction de maisons individuelles a joué, au cours des trois dernières décennies, un rôle essentiel. La périurbanisation n'a pas été seulement un processus de croissance et de ségrégation démographique. L'offre pavillonnaire a sensiblement évolué en un quart de siècle, à la fois dans son volume, ses localisations et dans les conditions d'accès pour des ménages aux revenus fortement différenciés. Elle a profondément remodelé la division sociale de l'espace en périphérie, selon des formes qui varient dans l'espace et dans le temps. Il s'agit bien d'une phase de la croissance urbaine qui a largement modifié la forme de la ville et ses fonctionnements, qu'il s'agisse des mobilités résidentielles, des navettes quotidiennes des actifs, ou des espaces vécus et fréquentés par les citadins. L'ampleur et la rapidité des évolutions observées au centre de l'agglomération ne doit pas faire oublier le rôle des mobilités à destination des couronnes périurbaines dans l'accentuation des ségrégations sociales au lieu de résidence. Mais l'ampleur croissante des déplacements quotidiens vers des lieux d'emploi de plus en plus distants des lieux de résidence ne contribue-t-elle pas à réduire ces fractures ?

Le brassage par les mobilités quotidiennes ne conduit pas à une plus grande mixité sociale sur les lieux de travail

Si les processus ségrégatifs sont clairement à l'œuvre dans l'habitat, l'augmentation de la proportion d'actifs travaillant hors de leur commune de résidence pourrait laisser supposer une accentuation du brassage social sur les lieux de travail. Les navettes viendraient ainsi corriger l'accentuation des ségrégations résidentielles, dans un contexte de déconcentration des emplois. De fait, il n'en est rien : la spécialisation sociale des emplois au lieu de travail s'accroît elle aussi, et la déconcentration des emplois est largement sélective : plus rapide et plus ample pour les ouvriers que pour les cadres, pour les professions intermédiaires que pour les employés.

L'évolution des coefficients de corrélation entre les CSP des emplois au lieu de travail⁸ met bien en évidence ce phénomène : si l'opposition majeure entre les espaces de l'emploi ouvrier et ceux des professions tertiaires reste le phénomène majeur, on observe une tendance à la spécialisation croissante des espaces du travail en fonction du degré de qualification des actifs. Ainsi l'association des emplois de cadres et de professions intermédiaires, et celle entre ces dernières et les employés et personnels de service, s'atténue dans les communes urbaines, tant en zone centrale qu'en Grande Couronne. Il en est de même de la corrélation entre cadres et employés, qui devient négative dans les espaces urbains et non significative dans les communes rurales ; l'association entre professions intermédiaires et employés s'affaiblit elle aussi, y compris dans l'espace rural et périurbain. Dans le même temps, l'effondrement de l'emploi ouvrier, en particulier en zone centrale, contribue à réduire l'écart entre les lieux de travail des ouvriers et des employés, alors que l'opposition entre les localisations des cadres et professions intermédiaires, d'une part, des ouvriers d'autre part s'accroît dans tous les types d'espace.

Ceci apparaît encore plus nettement si l'on tient compte du nombre d'emplois total de chaque unité (si l'on pondère le calcul des coefficients de corrélation par le nombre d'emplois). L'opposition entre les lieux de travail des cadres et ceux des ouvriers, très forte dans les espaces urbains, s'accroît dans les cantons ruraux. Les contrastes entre les localisations des emplois de professions intermédiaires et celles des ouvriers augmentent dans tous les types d'espaces, que l'on raisonne à l'échelle des communes ou sur leur regroupement en cantons. La mobilité quotidienne d'un nombre croissant d'actifs vers des lieux d'emplois associant des qualifications différentes ne vient donc pas atténuer les effets de trajectoires résidentielles de plus en plus distinctes entre les groupes sociaux.

Mobilité quotidienne et accessibilité : la déconcentration des emplois réduit l'univers des possibles pour les catégories modestes

Un indice d'accessibilité individuelle comme mesure de la contrainte de localisation résidentielle

La caractérisation de la commune de résidence non plus par son degré d'homogénéité mais par un indice d'accessibilité constitue une autre mesure possible du différentiel de contrainte de localisation éprouvée par les ménages selon leur catégorie sociale. Les théories économiques de la ville comme les approches sociologiques s'accordent sur l'existence d'une compétition pour l'espace urbain qui s'exerce entre résidents et en agence les répartitions selon leurs capacités financières – et leurs préférences en matière d'habitat. Cette compétition trouve son explication dans les avantages que procure le degré d'accessibilité attaché à une localisation. De la localisation résidentielle d'un individu en effet dépend en grande partie son type d'accès aux ressources urbaines, lesquelles – c'est d'autant plus vrai que la ressource est rare – sont

⁸ Afin de raisonner sur des effectifs d'emplois significatifs, les communes hors agglomération parisienne (dans ses limites de 1999) ont été regroupées : les communes urbaines par unités urbaines, les communes rurales par cantons. L'Île-de-France est ainsi divisée en 577 entités.

Tableau n° 4-4-a : Corrélations entre les catégories socioprofessionnelles des actifs au lieu de travail (par cantons*) pondérées par le nombre d'emplois des unités géographiques

Zone année	Cadres/ prof.interm.	Cadres/ employés	Cadres/ ouvriers	Prof. interm/ employés	Prof.interm./ ouvriers	Ouvriers/ employés
Île-de-France						
1975	0,45	0,51	-0,76	ns	-0,30	-0,87
1982	0,20	0,47	-0,80	-0,13	-0,17	-0,82
1990	0,20	0,19	-0,82	-0,13	-0,23	-0,63
1999	0,28	-0,20	-0,81	ns	-0,45	-0,32
Paris et Petite Couronne						
1975	0,33	0,50	-0,76	-0,11	-0,13	-0,89
1982	ns	0,48	-0,83	-0,43	ns	-0,83
1990	ns	0,20	-0,84	-0,36	ns	-0,64
1999	ns	-0,23	-0,84	-0,16	-0,22	-0,25
Grande Couronne						
1975	0,59	0,28	-0,66	0,30	-0,50	-0,71
1982	0,60	0,23	-0,64	0,31	-0,58	-0,73
1990	0,52	ns	-0,70	0,12	-0,56	-0,59
1999	0,48	-0,27	-0,70	ns	-0,63	-0,40
Espaces urbains (Gde Cour.)						
1975	0,42	0,49	-0,76	ns	-0,28	-0,88
1982	0,16	0,45	-0,80	-0,21	-0,14	-0,82
1990	0,16	0,16	-0,81	-0,20	-0,20	-0,62
1999	0,25	-0,23	-0,81	ns	-0,42	-0,30
Cantons ruraux (Gde Cour.)						
1975	0,50	ns	-0,26	ns	ns	-0,49
1982	0,52	0,26	-0,29	0,21	-0,23	-0,43
1990	0,53	0,17	-0,53	ns	-0,37	-0,51
1999	0,62	-0,32	-0,51	-0,31	-0,48	-0,43

* agglomération parisienne : par commune ; autres communes urbaines : par unités urbaines ; communes rurales : par cantons.

Sources : RGP 1975 (1/5), 1982, 1990, 1999 (1/4).

Tableau n° 4-4-b : Corrélations entre les catégories socioprofessionnelles des actifs au lieu de travail (par cantons*)

Zone année	Cadres/ prof.interm.	Cadres/ employés	Cadres/ ouvriers	Prof.interm/ employés	Prof.interm./ ouvriers	Ouvriers/ employés
Île-de-France						
1975	0,46	0,26	-0,56	0,26	-0,44	-0,64
1982	0,43	0,32	-0,55	0,30	-0,50	-0,67
1990	0,40	0,13	-0,64	0,19	-0,51	-0,64
1999	0,36	-0,11	-0,66	0,10	-0,59	-0,50
Paris et Petite Couronne						
1975	0,35	0,47	-0,74	0,13	-0,37	-0,78
1982	0,21	0,38	-0,71	ns	-0,32	-0,78
1990	0,25	0,16	-0,78	ns	-0,32	-0,64
1999	0,29	-0,15	-0,81	ns	-0,47	-0,32
Grande Couronne						
1975	0,43	0,13	-0,47	0,22	-0,41	-0,58
1982	0,45	0,24	-0,48	0,32	-0,51	-0,64
1990	0,40	ns	-0,58	0,21	-0,52	-0,63
1999	0,35	-0,14	-0,58	0,12	-0,60	-0,53
Espaces urbains (Gde Cour.)						
1975	0,41	0,19	-0,55	0,17	-0,45	-0,65
1982	0,38	0,25	-0,55	0,21	-0,50	-0,69
1990	0,33	ns	-0,63	ns	-0,48	-0,63
1999	0,30	-0,16	-0,66	ns	-0,57	-0,47
Cantons ruraux (Gde Cour.)						
1975	0,33	0,24	-0,37	0,18	ns	-0,43
1982	0,40	0,36	-0,32	0,34	-0,37	-0,43
1990	0,48	0,21	-0,47	0,44	-0,44	-0,54
1999	0,55	ns	-0,47	ns	-0,55	-0,58

* agglomération parisienne : par commune ; autres communes urbaines : par unités urbaines ; communes rurales : par cantons.

Sources : RGP 1975 (1/5), 1982, 1990, 1999 (1/4).

Tableau n° 4-4-c : Corrélations entre les catégories socioprofessionnelles des actifs au lieu de travail par communes

Zone	année	Cadres/ prof. interm.	Cadres/ employés	Cadres/ ouvriers	Prof. interm/ employés	Prof. interm./ ouvriers	Ouvriers/ employés
Île-de-France							
	1975	0,30	0,18	-0,20	0,22	-0,17	-0,33
	1982	0,37	0,29	-0,21	0,28	-0,20	-0,33
	1990	0,30	0,21	-0,29	0,22	-0,25	-0,36
	1999	0,22	ns	-0,40	ns	-0,37	-0,41
Grande Couronne							
	1975	0,25	0,11	-0,15	0,17	-0,14	-0,30
	1982	0,32	0,23	-0,16	0,24	-0,18	-0,30
	1990	0,25	0,16	-0,23	0,19	-0,22	-0,33
	1999	0,18	ns	-0,35	ns	-0,35	-0,41
Grande Couronne							
Espaces urbains	1975	0,38	0,18	-0,54	0,16	-0,40	-0,66
	1982	0,34	0,23	-0,53	0,20	-0,49	-0,68
	1990	0,30	ns	-0,62	ns	-0,43	-0,61
	1999	0,25	-0,21	-0,63	ns	-0,51	-0,45
Espace rural et périurbain							
	1975	0,12	ns	ns	ns	-0,10	-0,25
	1982	0,18	0,13	ns	0,14	-0,13	-0,24
	1990	0,11	ns	-0,15	0,12	-0,16	-0,27
	1999	ns	ns	-0,29	-0,12	-0,31	-0,38

Sources : RGP 1975 (1/5), 1982, 1990, 1999 (1/4).

encore largement majoritairement situées au centre. Aussi, dans les villes dont le modèle dominant est encore monocentrique, la proximité au centre de la ville demeure une garantie forte d'accessibilité aux services rares et aux emplois.

De fait, la notion classique d'accessibilité est géographique ; elle réfère à l'organisation spatiale de la ville, déterminée par la localisation des ressources à atteindre et la configuration du système de transport pour y accéder. Néanmoins, si l'on tient compte des individus non seulement par leur localisation mais par leurs capacités économiques, on peut également intégrer, dans l'évaluation de l'accessibilité, la facilité différenciée des actifs à se saisir de l'offre de transport (notamment individuelle) et, ce faisant, observer une variation des ressources urbaines accessibles en fonction du coût du déplacement.

Le coût de déplacement est double : il est temporel et monétaire. Depuis les travaux sur la géographie du temps et sur la stabilité des budgets-temps de transport, on sait que la durée qu'on accepte de consacrer aux transports n'est pas infinie (tous motifs de déplacement confondus, elle s'élèverait au total à 1 h – 1 h 30 en moyenne par jour). Par conséquent, le coût temporel constitue une limite pertinente du périmètre spatial disponible compte tenu de la vitesse de déplacement à disposition et du motif du déplacement. De même, les modes de transport aux performances de vitesses inégales ont des coûts monétaires différents ; la voiture est à la fois le moyen de transport le plus rapide et le plus onéreux. Les cartes n° 4-8 et n° 4-9 indiquent les différences radicales de périmètres spatiaux que décrivent les différents coûts temporels et monétaires de l'usage de la voiture rapportés aux revenus moyens d'un salarié cadre ou ouvrier. La prise en compte de la plus ou moins grande probabilité de recours aux différents modes selon les groupes d'individus (et le type de liaison) permet donc d'appréhender cette contrainte monétaire. La définition des territoires accessibles par un seuil de temps de trajet d'une part et selon les probabilités d'usage des modes de transport pour les différents groupes d'individus, d'autre part, intègre donc les coûts temporel et monétaire du déplacement potentiel.

On a ainsi calculé un indice d'accessibilité qui utilise la durée du déplacement comme périmètre des marchés de l'emploi mais ne retient pas automatiquement le temps d'accès le plus rapide pour une destination. L'indice d'accessibilité élaboré s'intéresse à la ressource "emploi". Il montre que non seulement les communes franciliennes ne donnent pas accès au même volume d'emplois quels que soient le mode utilisé et l'actif concerné, mais qu'une même commune ne procure pas la même accessibilité selon le profil de l'actif, d'une part, et selon le mode de transport dont il dispose, d'autre part.

Un accès potentiel à l'emploi différencié entre actifs selon leur localisation

L'indice d'accessibilité construit exprime la part des emplois de cadres, de professions intermédiaires, d'employés ou d'ouvriers potentiellement accessibles en Île-de-France pour les actifs correspondant à ce type d'emploi. Les emplois pris en compte sont effectivement recensés dans le RGP (ils sont donc déjà en réalité occupés par les actifs). Les temps de parcours entre une origine et une destination sont connus dans chaque mode grâce aux modélisations de l'offre de transport en région parisienne de la DREIF (Direction

Régionale de l'Équipement d'Île-de-France) et pondérés par la probabilité d'usage des modes qu'il est possible d'observer dans l'Enquête Globale de Transport. Au total, le "marché de l'emploi" depuis une localisation et pour un actif constitue la somme des emplois considérés comme accessibles dans la mesure où un déplacement limité en temps permet de les atteindre.

L'accès potentiel au marché de l'emploi compte tenu de leur localisation résidentielle différencie fortement les actifs. En moyenne, en 1999, compte tenu de leur localisation dans l'aire francilienne, de la répartition des emplois, de la configuration du système de transport et des propensions à faire usage des modes de transport, un déplacement d'une heure donne potentiellement accès à 40 % de l'emploi régional de leur catégorie pour les ouvriers contre moitié plus pour les cadres franciliens : 60 % (tableau n° 4-5). Ce rapport entre cadres et ouvriers s'établit du simple au double lorsque l'on considère un déplacement de 40 min. Plusieurs facteurs expliquent ces disparités :

- L'accessibilité à l'emploi est bien supérieure depuis les zones centrales et denses et ces localisations sont l'apanage des catégories supérieures plutôt que des catégories modestes.
- L'accès à la voiture des catégories modestes est moins aisé (plus coûteux) que pour les autres catégories d'actifs, si bien qu'elles connaissent des niveaux d'accès potentiel moins élevés dans tous les cas. Ainsi, en 1990, seul un cadre sur dix n'a aucun accès à la voiture, au sens où il ne possède pas le permis de conduire ou ne dispose pas de voiture dans son ménage, mais c'est le cas de trois employés ou ouvriers sur dix. De même, les deux tiers des cadres sont dans une situation où chaque actif du ménage dispose d'une voiture pour lui seul, mais seuls 40 % des employés bénéficient d'un tel accès à la voiture. Or, ces différences sont déterminantes : en lui allouant le mode le plus rapide pour la liaison considérée, un ouvrier accède à 67 % en moyenne de l'emploi de sa catégorie en 1990 contre 46 % lorsque sa propension réelle à utiliser les différents modes et leurs différentes vitesses est prise en compte. Pour un cadre, ces valeurs s'établissent à 82 % dans le premier cas contre 69 % dans le deuxième cas. Autrement dit, la disposition d'une voiture accroît les disparités d'accessibilité engendrées par la seule géographie des lieux.
- Le desserrement de l'emploi vers la grande couronne, qui s'est opéré plus fortement pour les emplois les moins qualifiés, n'est pas un gage de meilleur accès pour les résidents de la périphérie : dans la mesure où l'emploi est plus dispersé dans l'ensemble de la région, une part importante échappe à un déplacement limité en temps (et souvent soumis à la disposition d'une voiture) tandis qu'un même déplacement permet d'atteindre un grand volume d'emplois lorsque ceux-ci sont concentrés dans les zones denses où convergent les transports collectifs.

Une localisation croissante des catégories modestes dans les espaces caractérisés par un faible potentiel d'accès à l'emploi

Une fois les espaces franciliens caractérisés par leur degré d'accessibilité à l'emploi, l'observation de l'évolution de la répartition spatiale de la popu-

lation active dans la dernière décennie au regard du degré d'accessibilité des communes peut constituer une autre mesure de la contrainte qui pèse sur les actifs en matière de choix de localisation.

L'exercice montre une situation remarquablement différente entre actifs, là encore, selon leur catégorie sociale (tableau n° 4-6). En 1999, les lieux de la région parisienne offrant les moins bonnes accessibilités à l'emploi cadre ont enregistré des croissances sensibles de résidents (+ 20 % dans les communes ne donnant potentiellement accès qu'à moins d'un emploi cadre sur 10). Néanmoins, ces communes ne concernent qu'une faible part d'entre eux : les communes ne permettant d'accéder qu'à moins de la moitié des emplois cadres de la région ne rassemblent qu'un quart des actifs cadres. *A contrario*, les communes où se mesure la meilleure accessibilité à l'emploi accueillent la plus grande part des cadres et ont vu leur nombre croître sensiblement dans la décennie.

Tableau n° 4-5 : Taille du marché de l'emploi accessible selon la catégorie sociale et la localisation résidentielle des actifs en Île-de-France en 1999 (en part de l'emploi régional de la catégorie sociale)

	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Rapport cadres/ouvriers
<i>Pour une heure de déplacement</i>					
Paris	79	70	72	61	1,29
Petite couronne	73	64	62	53	1,38
Grande couronne	34	30	24	22	1,51
Ensemble	61	50	47	39	1,57

Sources : R.G.P., 1990, 1999 ; matrices D.R.E.I.F., 1990, 1999 ; calculs S. Wenglenski, 2003.

La situation est moins favorable aux employés : dans la décennie, leurs effectifs ont augmenté le plus fortement dans les communes leur offrant les moins forts potentiels d'accès à l'emploi d'employé, et ont stagné ailleurs. Au total, les communes qui permettent d'accéder à moins de la moitié des emplois de la région concentrent 43 % des employés de la région. La carte n° 4-9 met en vis-à-vis la qualification des communes franciliennes en termes de taille du marché de l'emploi accessible et l'évolution de la population active résidente entre 1990 et 1999. On vérifie que les communes offrant la meilleure accessibilité à l'emploi sont concentrées au centre de l'agglomération pour tous les types d'actifs. Or, si les cadres ont majoritairement vu croître leurs effectifs dans les secteurs les plus centraux, les effectifs des professions intermédiaires et des employés ont connu au contraire une croissance éclatée dans l'agglomération.

Tableau n° 4-6 : Localisation des augmentations et baisses de résidents au regard de l'accessibilité aux emplois entre 1990 et 1999 (pour une heure de déplacement)

Classe de taille du marché de l'emploi accessible caractérisant les lieux de résidence (en part de l'emploi régional accessible)	Cadres			Professions intermédiaires			Employés			Ouvriers		
	Part des actifs régionaux en 1999 (%)	Taux de variation 1990-1999	Variation des effectifs entre 1990 et 1999	Part des actifs régionaux en 1999 (%)	Taux de variation 1990-99	Variation des effectifs entre 1990 et 1999	Part des actifs régionaux en 1999 (%)	Taux de variation 1990-99	Variation des effectifs entre 1990 et 1999	Part des actifs régionaux en 1999 (%)	Taux de variation 1990-99	Variation des effectifs entre 1990 et 1999
Moins de 10 %	6,1	21,6	11 400	8,1	29,5	25 076	16,4	15,5	36 124	16,8	-8,4	-15 016
Entre 10 % et 20 %	6,0	14,8	8 176	9,3	27,0	26 668	7,3	9,0	9 944	8,4	-7,0	-6 212
Entre 1/5ème et 1/3	6,5	15,4	9 204	8,3	20,5	19 132	6,6	5,6	5 720	11,0	-17,5	-23 044
Entre 1/3 et 1/2	7,4	8,3	5 968	17,0	12,8	26 236	13,0	1,9	4 032	17,5	-13,8	-27 488
Entre 1/2 et 2/3	12,3	7,4	8 952	23,3	9,6	27 572	22,3	1,2	4 412	46,2	-22,4	-130 892
Plus des 2/3	61,8	13,4	77 144	34,0	10,7	44 592	34,4	-1,5	-8 852	0,2	-39,1	-1 080
Ensemble	100,0	12,9	120 844	100,0	14,3	169 276	100,0	3,2	51 380	100,0	-17,2	-203 732

sources : D.R.E.I.F. 1990, 1999, R.G.P. 1990, 1999 ; calculs S. Wengierski, 2003.

Conclusion

1. Les effets de l'accroissement des mobilités sur les configurations des espaces habités ou parcourus par les urbains ont été multiformes, et elles ont contribué à accroître, plutôt qu'à réduire, les inégalités.
 - Même si, en moyenne, les durées des navettes augmentent peu, en raison de l'amélioration des vitesses sur les réseaux, on peut penser que l'allongement des distances parcourues modifie radicalement la perception de l'agglomération urbaine qu'ont les actifs à travers leurs déplacements quotidiens. Ils parcourent plus vite des types de tissus urbains plus variés, d'où un éclatement (et sans doute aussi un affaiblissement ?) des espaces de référence "externes" alors que leurs espaces résidentiels sont de plus en plus homogènes, de moins en moins mixtes dans leur composition sociale.
 - Les cadres, catégorie en forte croissance numérique, ont conquis des espaces de résidence et de travail de plus en plus cohérents, en contiguïté avec leurs noyaux résidentiels anciens. Outre leur concentration croissante dans la zone centrale riche en emplois, on l'observe également pour les quartiers de maisons individuelles : l'espace pavillonnaire des cadres constitue, à l'ouest/sud-ouest de la région parisienne, un ensemble de plus en plus continu et cohérent. Les processus de densification et de diffusion qu'on y observe témoignent de la capacité d'un groupe en expansion numérique et bénéficiant de capacités financières, à assurer sa reproduction sur place et à conquérir de nouveaux territoires sans rupture avec ses implantations traditionnelles. La cohérence de l'espace social des cadres est encore renforcée par la coïncidence de plus en plus fréquente des lieux de résidence des classes aisées et des concentrations d'emplois qualifiés.
 - Ceci contraste fortement avec le morcellement croissant des espaces ouvriers, frappés à la fois par l'effondrement des systèmes productifs à base localisée du type "banlieue rouge" et par des processus d'éviction des couches modestes dans des zones de proche banlieue en cours de requalification. Alors que les cadres et, dans une moindre mesure, les professions intermédiaires réussissent mieux à assurer leur implantation à proximité des pôles d'emploi, employés et ouvriers sont de plus en plus

contraints à s'éloigner s'ils souhaitent disposer de logements plus vastes ou plus confortables, et ceci se traduit par une augmentation sensible des distances et des coûts (sinon des durées) des déplacements quotidiens, et par des discontinuités croissantes dans leurs implantations résidentielles. D'autre part, un des facteurs essentiels du ralentissement récent de l'augmentation des distances de navettes a été le desserrement des emplois. Or on constate qu'il contribue à creuser les inégalités dans l'accessibilité à l'emploi, et, partant, les risques de chômage, au détriment des catégories les plus modestes.

2. S'agissant des modes d'habiter, de nombreux travaux insistent sur les processus de gentrification des quartiers centraux et sur leur attractivité retrouvée. L'importance des mouvements de revalorisation des quartiers anciens et denses ne doit pas faire oublier que, dans le même temps, l'expansion périurbaine se poursuit, et que le ralentissement du rythme de la construction pavillonnaire s'explique surtout par la dégradation de la conjoncture économique francilienne.

La crise de la production de maisons individuelles au début des années 1990 a sans doute été d'abord une crise de financement affectant l'ensemble du secteur en accession à la propriété. La baisse de la demande solvable est intervenue après une période de flambée des prix, dans un contexte de grande instabilité de l'emploi et des localisations des établissements. En Île-de-France, nombreuses sont les entreprises qui ont alors profité d'un marché de l'immobilier de bureaux très déprimé pour réaliser de bonnes affaires. De plus, alors que le marché de la maison individuelle s'effondrait, celui du logement collectif a été soutenu par l'investissement locatif qui a permis à des ménages aisés de réduire leurs impôts. En devenant propriétaires bailleurs, ils ont nourri le marché de la location. Les mécanismes mis en place par la loi Méhaignerie ont pris une importance d'autant plus grande en Île-de-France que les ménages aisés susceptibles d'investir dans l'immobilier y sont plus nombreux et la demande locative très forte. Elle est soutenue en particulier par l'importance de l'immigration de jeunes provinciaux venus pour s'y former ou occuper leur premier emploi et qui n'envisagent pas d'y rester.

Mais toute reprise économique, comme toute détente sur le marché des prêts immobiliers, se traduit par un regain de la construction pavillonnaire. Cela a été le cas lors de la création des prêts à taux zéro, c'est encore aujourd'hui le cas face à la flambée des loyers et des prix immobiliers en zone agglomérée dense. Le modèle pavillonnaire répond à un souhait croissant des familles de disposer de plus d'espace pour se loger, il supplée à une offre déficitaire de grands logements en zone centrale. Il est loin d'avoir été abandonné par les cadres : c'est moins un changement de mode d'habiter qu'une modification des structures des ménages que l'on observe, avec une forte progression des ménages d'une personne ou sans enfants. Mais les familles ayant des enfants continuent à se porter vers l'accession à la propriété d'une maison individuelle. De plus en plus recherché, le parc ancien en Petite Couronne ne peut suffire à combler cette demande.

On invoque souvent l'épuisement de la clientèle potentielle de la maison individuelle. L'évolution démographique et la hausse du taux de divortialité jouent certes en faveur d'un regain du collectif. Après la forte demande engendrée par la décohabitation des classes nombreuses de l'après-guerre, l'augmentation du nombre de ménages se ralentit. Faut-il en conclure pour autant à un tassement probable, et durable, de la demande de maisons individuelles ? En Île-de-France, où le taux de propriété et la proportion de maisons individuelles restent largement inférieurs à ce qu'on observe dans les grandes agglomérations urbaines de province, on est loin d'avoir atteint la saturation des besoins et de la demande solvable.

On peut se demander si l'importance de l'immigration provinciale vers la région parisienne ne contribue pas aussi à nourrir une forte demande de pavillons. De nombreux auteurs ont en effet souligné l'importance du passé résidentiel des individus, en particulier l'influence du logement habité dans l'enfance, dans leurs choix à l'âge adulte. Ces acquis, ou cet habitus, joueraient un rôle essentiel dans le choix du type de logement et du statut d'occupation. Ceci laisserait donc supposer que les provinciaux – d'origine (dernière résidence) ou de naissance – s'installent plus fréquemment en pavillon, et que la dégradation du solde migratoire de la région parisienne avec la province réduit la demande de pavillons et d'accession à la propriété.

Nous avons tenté de tester cette hypothèse d'un effet de l'origine, parisienne ou provinciale, sur les choix des types de logement des ménages résidant en Île-de-France au début des années 90. Les recensements de population livrent quelques jalons permettant de reconstituer certaines étapes de la biographie résidentielle des individus : leur département de naissance, la région et le type de commune de résidence lors du recensement précédent. Dans les faits, cela ne semble pas avoir été le cas au cours des vingt dernières années : on n'observe pas de "trace statistique du passé résidentiel de l'individu" (C. Bonvalet), sous forme par exemple d'une préférence des provinciaux – d'origine ou de naissance – pour la maison individuelle et/ou la propriété, liée à une culture familiale différente, en matière de logement, de celle des Franciliens. Bien au contraire, lorsque l'on raisonne à âge, catégorie socioprofessionnelle et type de ménage équivalents, les Franciliens d'origine et/ou de naissance sont plus demandeurs de maisons individuelles et de propriété (cf. tableaux n° 5-1 à 5-3).

Ainsi, pour les couples biactifs de 35 à 54 ans, les migrants qui résidaient déjà en Île-de-France s'installent plus souvent en pavillon et sont (ou deviennent) beaucoup plus fréquemment propriétaires que les provinciaux, et ceci est vrai quelle que soit leur région de naissance, Paris ou la province. Ceux qui résidaient en province mais sont nés en Île-de-France sont aussi plus souvent propriétaires que les provinciaux d'origine et ils habitent un peu plus souvent en pavillon. Il faut sans doute attribuer cette différence à des effets de transmission intergénérationnelle : un certain nombre d'entre eux ont hérité de pavillons de l'entre-deux-guerres, qu'ils occupent ou qui constituent après revente un apport pour réaliser une acquisition.

Ceci se vérifie pour toutes les catégories socioprofessionnelles. Ainsi, parmi les ménages de cadres ou de professions intermédiaires ayant changé de rési-

dence entre deux recensements, ceux qui sont natifs d'Île-de-France et y résidaient déjà sont nettement plus souvent propriétaires d'une maison individuelle que ceux qui sont nés en province et y habitaient précédemment. Pour les employés, la différence est encore plus sensible, soulignant sans doute le rôle décisif des solidarités intergénérationnelles (héritages ou donations) dans l'accession à la propriété des catégories les plus modestes. Les Franciliens d'origine et de naissance sont beaucoup plus souvent propriétaires d'un pavillon que les natifs de province qui s'installent en Île-de-France, même s'ils ont vécu plus souvent en collectif locatif dans leur enfance.

Les conditions de marché du logement et de l'emploi ne sont pas similaires d'une génération à l'autre et les individus choisissent de se référer, ou au contraire de rejeter, l'univers résidentiel de leur jeunesse familiale. Si l'on transmet à ses enfants une attitude à l'égard du logement, les conditions

Tableau n° 5-1 : Proportion de ménages franciliens résidant en maison individuelle selon le lieu de résidence antérieure (Île-de-France ou Province)

type de ménage	Franciliens stables* et migrants		Migrants provinciaux		Franciliens mobiles** et migrants	
	1990	1999	1990	1999	1990	1999
<i>couple bi-actif moins de 40 ans</i>						
1 enfant	26,5	26,1	14,7	19,2	27,1	26,0
2 enfants	41,7	40,3	27,1	30,7	44,1	41,0
3 enfants ou plus	46,3	42,8	36,1	43,9	51,2	43,9
<i>couple bi-actif 40 ans ou plus</i>						
1 enfant	44,1	46,2	29,5	33,1	44,3	40,1
2 enfants	50,7	52,6	39,7	46,9	53,7	49,4
3 enfants ou plus	46,5	46,7	44,7	50,2	52,6	43,5
<i>couple homme actif moins de 40 ans</i>						
1 enfant	20,6	19,3	14,6	12,2	20,6	16,5
2 enfants	35,0	31,5	29,3	26,3	36,5	31,3
3 enfants ou plus	40,7	35,3	37,1	42,2	45,7	36,7
<i>couple homme actif 40 ans ou plus</i>						
1 enfant	44,2	47,1	31,1	42,6	40,0	38,9
2 enfants	47,1	48,1	42,4	51,5	47,7	43,1
3 enfants ou plus	35,0	37,8	46,4	46,5	40,5	36,5

Sources : RGP 1990 (1/4), 1999 (1/20).

* stables : même logement ou même commune au recensement précédent

** mobiles : ayant changé de logement dans la même commune ; migrants : ayant changé de commune en Île-de-France.

matérielles de réalisation d'un projet résidentiel, mais aussi les valeurs, différent d'une génération à l'autre. On peut se demander si la banalisation de la diffusion de la propriété ne modifie pas les comportements des cohortes plus récentes. La forte demande de desserrement de l'habitat dont les enfants du *baby boom* semblent porteurs résulte sans doute d'une volonté de rupture, plus que de reproduction, avec les logements de leur enfance. Ne s'agissait-il pas pour eux, grâce au chemin parcouru durant les *Trente Glorieuses*, d'effacer le souvenir des années de pénurie et d'entassement de l'après-guerre ? Même si le rapport à l'habitat relève de la sphère symbolique des ancrages identitaires, le logement tend à devenir un bien de consommation comme un autre, seulement un peu plus coûteux et d'une durée de vie plus longue.

Tableau n° 5-2 : Proportion de ménages franciliens propriétaires selon le lieu de résidence antérieure (Île-de-France ou Province)

type de ménage	Franciliens stables* et migrants		Migrants provinciaux		Franciliens mobiles** et migrants	
	1990	1999	1990	1999	1990	1999
<i>couple bi-actif moins de 40 ans</i>						
1 enfant	39,5	39,6	24,0	27,2	40,4	40,0
2 enfants	52,4	52,2	29,7	40,2	55,2	52,4
3 enfants ou plus	50,9	47,1	32,7	37,0	55,9	48,2
<i>couple bi-actif 40 ans ou plus</i>						
1 enfant	58,6	62,5	34,3	37,4	59,2	54,9
2 enfants	54,9	66,6	39,4	46,2	65,5	61,2
3 enfants ou plus	56,0	54,1	43,1	43,4	59,8	48,9
<i>couple homme actif moins de 40 ans</i>						
1 enfant	28,3	24,9	14,9	11,6	28,4	23,8
2 enfants	42,0	35,5	24,3	24,4	43,8	36,0
3 enfants ou plus	43,4	38,5	28,8	21,8	48,2	39,6
<i>couple homme actif 40 ans ou plus</i>						
1 enfant	61,6	63,9	35,1	36,1	53,2	50,3
2 enfants	62,5	61,0	42,7	43,9	59,7	53,7
3 enfants ou plus	41,6	45,5	40,7	32,4	45,9	41,4

Sources : RGP 1990 (1/4), 1999 (1/20).

* stables : même logement ou même commune au recensement précédent.

** mobiles : ayant changé de logement dans la même commune ; migrants : ayant changé de commune en Île-de-France.

Tableau n° 5-3 : Les types de logements franciliens dont la personne de référence est âgée de 35 à 54 ans ayant déménagé au cours de la période intercensitaire selon les régions de naissance et de résidence antérieure

type de parcours résidentiel	ensemble				cadres				professions intermédiaires				employés				
	% maisons individuelles		% propriétaires		% maisons individuelles		% propriétaires		% maisons individuelles		% propriétaires		% maisons individuelles		% propriétaires		
	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999	
<i>résident déjà en Ile-de-France</i>																	
nés en Ile-de-France	51,1	46,7	62,7	57,6	50,3	46,0	71,0	67,4	55,0	51,4	66,2	61,2	43,7	37,4	50,8	44,9	
nés en province	48,6	44,0	61,9	58,7	48,7	45,5	69,6	69,1	52,7	46,8	64,0	60,0	40,8	34,7	49,3	40,8	
nés en province	33,9	37,5	33,8	37,6	41,9	43,3	43,1	48,6	31,2	35,2	30,0	33,2	16,6	22,3	15,0	18,6	

Sources : RGP 1990 (1/4), 1999 (1/20).

Liste des cartes et graphiques

1-1 Distances et durées des navettes des actifs franciliens 1975-1999	131
1-2 Les navettes des actifs franciliens en 1999 selon le type de logement et de migration résidentielle et la distance à Paris ...	132
1-3 Les navettes des actifs franciliens en 1999 selon le sexe, la CSP, le nombre d'enfants et la distance à Paris	133
1-4 Les lieux de travail des actifs résidant à Châtillon-sous-Bagneux	134
2-1 Communes ou arrondissements recherchés lors de la mobilité résidentielle (résidents de Paris-Plaisance)	135
2-2 Communes ou arrondissements évités lors de la mobilité résidentielle (résidents de Paris-Plaisance)	136
2-3 Communes ou arrondissements recherchés lors de la mobilité résidentielle (résidents de Châtillon)	137
2-4 Communes ou arrondissements évités lors de la mobilité résidentielle (résidents de Châtillon)	138
2-5 Communes ou arrondissements recherchés lors de la mobilité résidentielle (résidents du Blanc-Mesnil)	139
2-6 Communes ou arrondissements évités lors de la mobilité résidentielle (résidents du Blanc-Mesnil)	140
3-1 Types de quartiers de Paris 1982-1999	141
3-2 Combinaisons socioprofessionnelles à Paris et en Petite Couronne 1982-1999	142
3-3 Les ménages de cadres en Île-de-France 1975-1999	143
3-4 Les ménages d'ouvriers en Île-de-France 1975-1999	144
3-5 Les lieux de résidence des ouvriers français et étrangers de Flins 1990	145
3-6 Les actifs ayant quitté Cergy-Pontoise entre 1975 et 1982 et y travaillant en 1982	146
3-7 Les actifs ayant quitté Cergy-Pontoise entre 1982 et 1990 et y travaillant en 1990	147

3-8 Les ménages ayant quitté Cergy-Pontoise entre 1982 et 1990 et y travaillant en 1990	148
3-9 Les catégories socioprofessionnelles des ménages ayant quitté Cergy-Pontoise et y travaillant	149
3-10 Actifs ayant quitté Saint-Quentin-en-Yvelines entre 1982 et 1990 et y travaillant en 1990	150
3-11 Les catégories socioprofessionnelles des ménages ayant quitté Saint-Quentin-en-Yvelines et y travaillant	151
4-1 Les soldes migratoires intra-métropolitains 1968-1982 et 1982-1999	152
4-2 Les soldes migratoires des cadres et des ouvriers par département (1990-1999)	153
4-3 Résidus de régression cadres entrants/cadres sortants 1968-1999	154
4-4 Résidus de régression ouvriers entrants/ouvriers sortants 1968-1999	155
4-5 Résidus de régression employés entrants/employés sortants 1968-1999	156
4-6 Résidus de régression professions intermédiaires entrants/sortants 1968-1999	157
4-7 Les effets des migrations sur le changement social (1975-1999)	158
4-8 Marchés de l'emploi des cadres et des ouvriers résidant au Blanc-Mesnil (93) en 1990 en fonction de seuils de coûts monétaires et temporels des déplacements en voiture ...	159
4-9 Accessibilité à l'emploi et évolution de la localisation résidentielle des actifs franciliens	160

Titres et légendes illustrations *Une de couverture (de gauche à droite) :*

Distance moyenne domicile
– lieu de travail 1975



0 10 20 km

Sources : R.G.P. 1975 (1/5) / I.G.N.

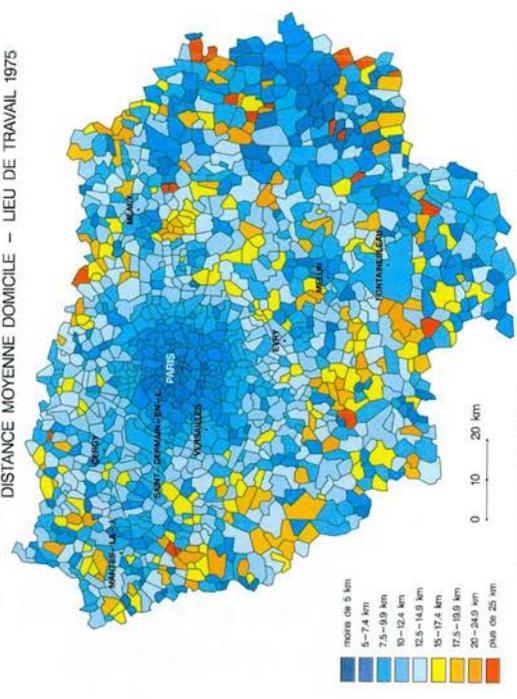
Distance moyenne domicile
– lieu de travail 1999



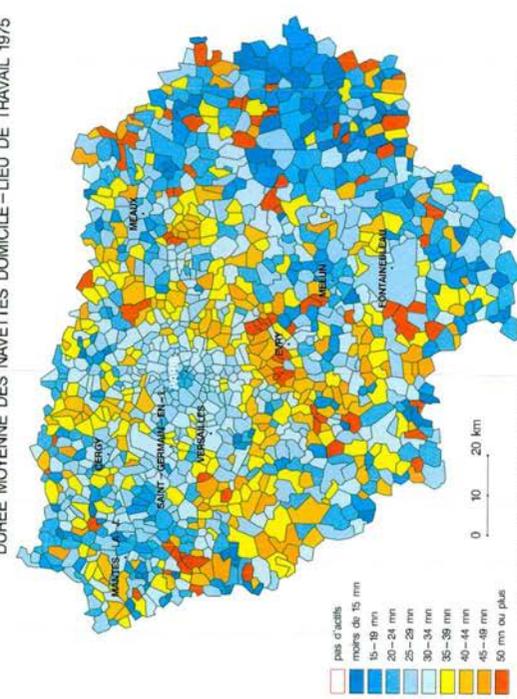
0 10 20 km

Sources : R.G.P. 1999 (1/4) / I.G.N.

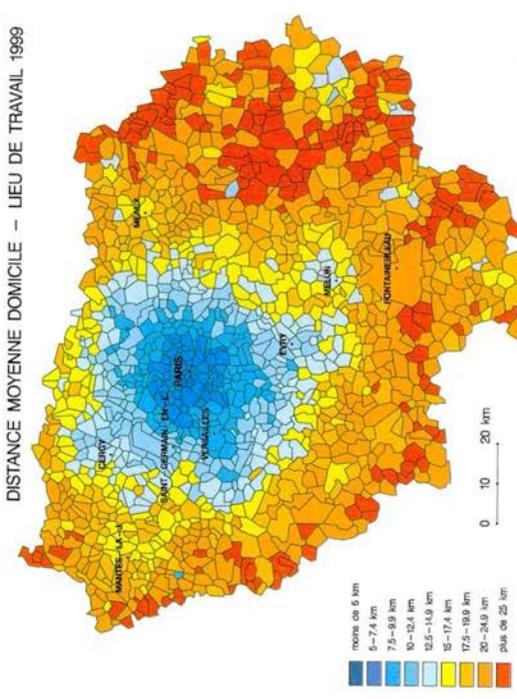
DISTANCE MOYENNE DOMICILE - LIEU DE TRAVAIL 1975



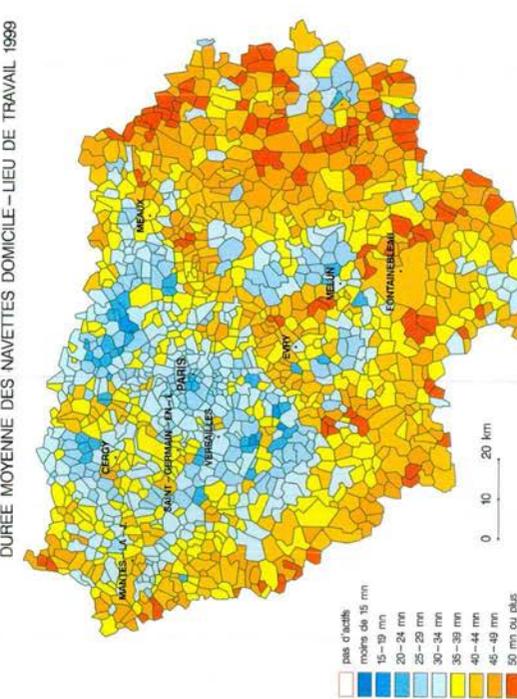
DUREE MOYENNE DES NAVETTES DOMICILE - LIEU DE TRAVAIL 1975



DISTANCE MOYENNE DOMICILE - LIEU DE TRAVAIL 1999

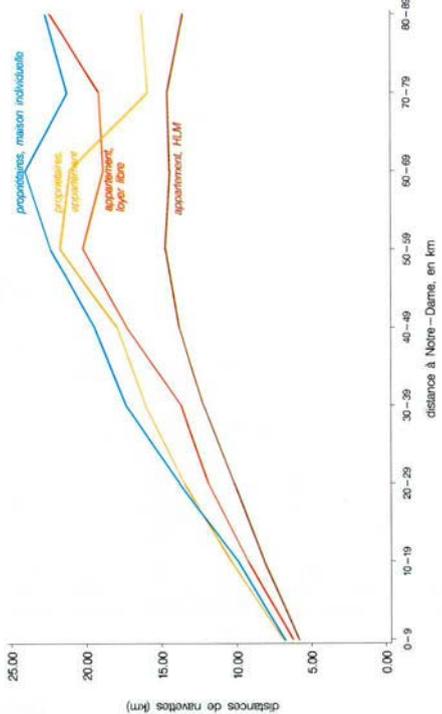


DUREE MOYENNE DES NAVETTES DOMICILE - LIEU DE TRAVAIL 1999



Graphique n° 1-2 : Les navettes des actifs franciliens en 1999 selon le type de logement et de migration résidentielle et la distance à Paris

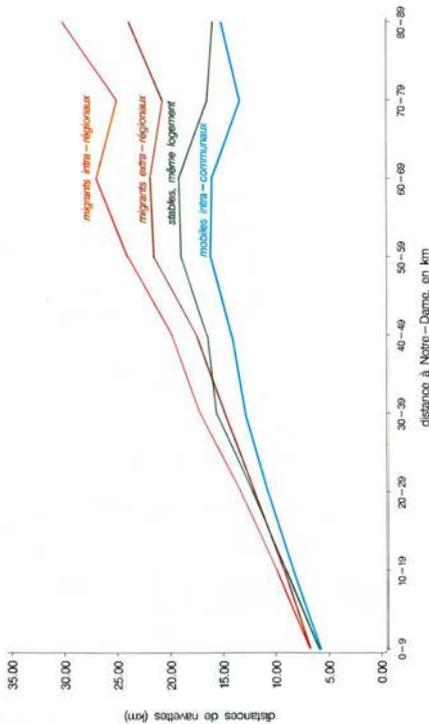
Les navettes des actifs franciliens en 1989 selon le type de logement et la distance à Notre-Dame



Sources: R.G.P. 1989 (I/4) / E.G.T. 1987

M. BERGER (LADYSS)

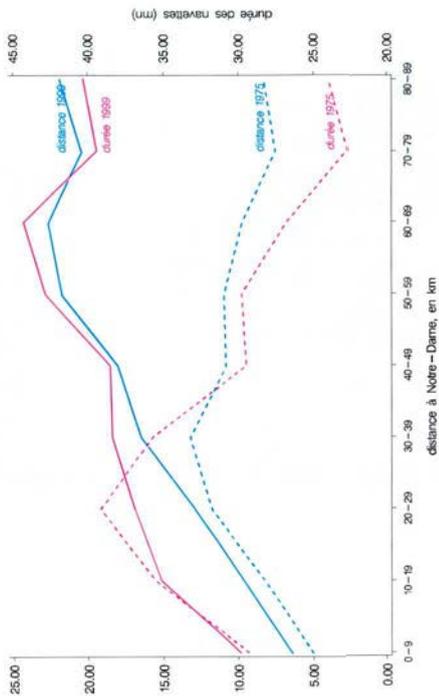
Les navettes des actifs franciliens en 1969 selon le type de migration résidentielle et la distance à Notre-Dame



Sources: R.G.P. 1969 (I/4) / E.G.T. 1966 et 1967

M. BERGER (LADYSS)

Evolution de la longueur et de la durée des navettes des actifs franciliens selon la distance à Notre-Dame

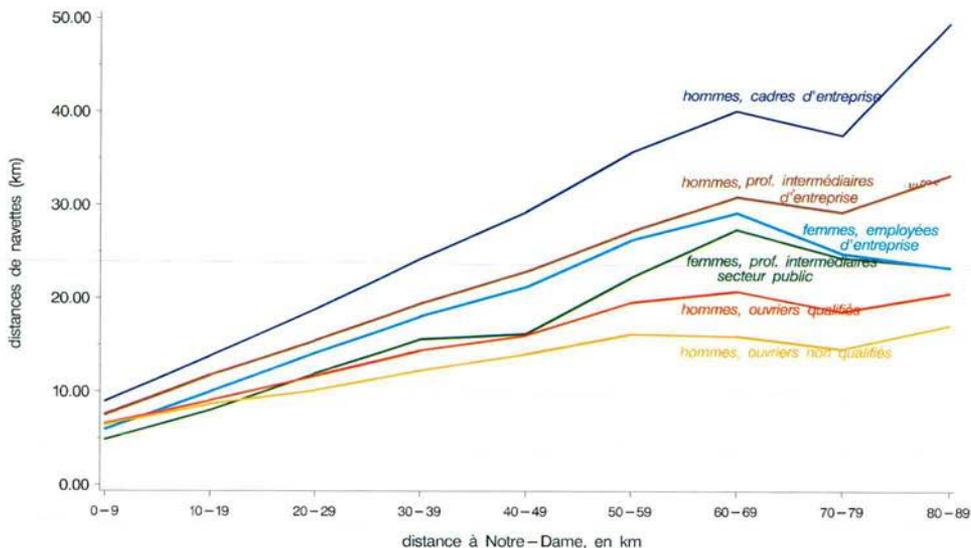


Sources: R.G.P. 1975 et 1989 / E.G.T. 1976 et 1987

M. BERGER (LADYSS)

Graphique n° 1-3 : Les navettes des actifs franciliens en 1999 selon le sexe, la CSP, le nombre d'enfants et la distance à Paris

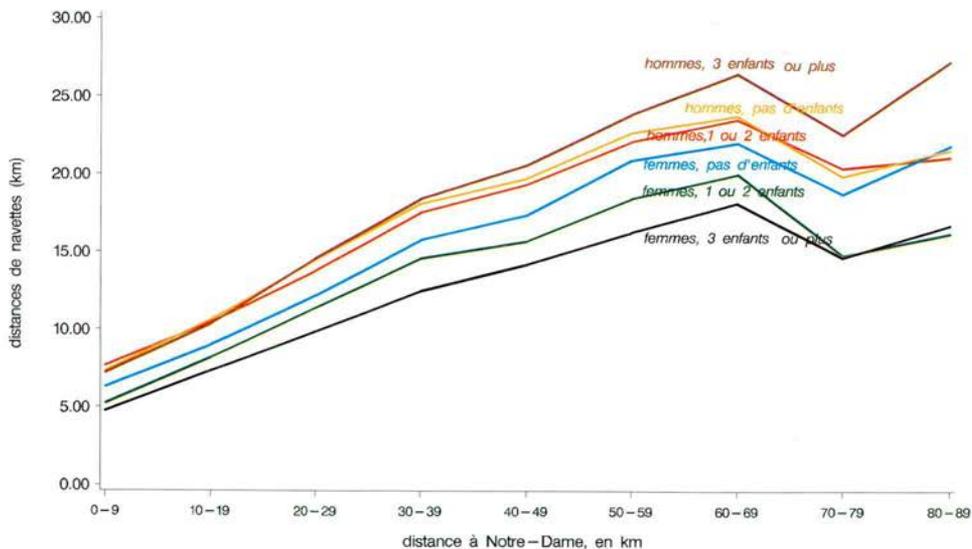
Les navettes des actifs franciliens en 1999
selon le sexe, la profession et la distance à Notre-Dame



Source : R.G.P. 1999 (1/4)

M. BERGER (LADYSS)

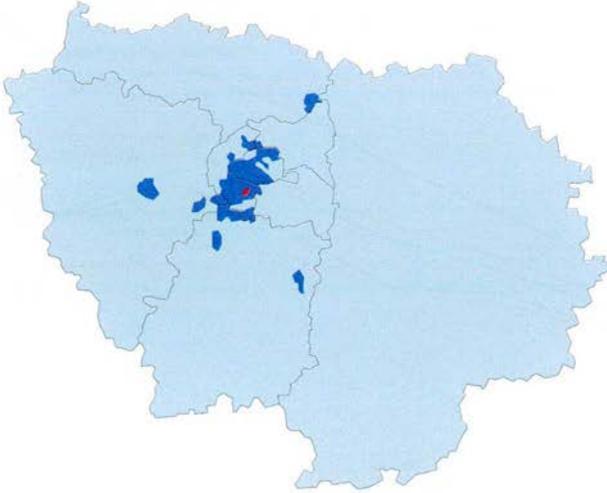
Les navettes des couples bi-actifs franciliens en 1999
selon la distance à Notre-Dame



Source : R.G.P. 1999 (1/4)

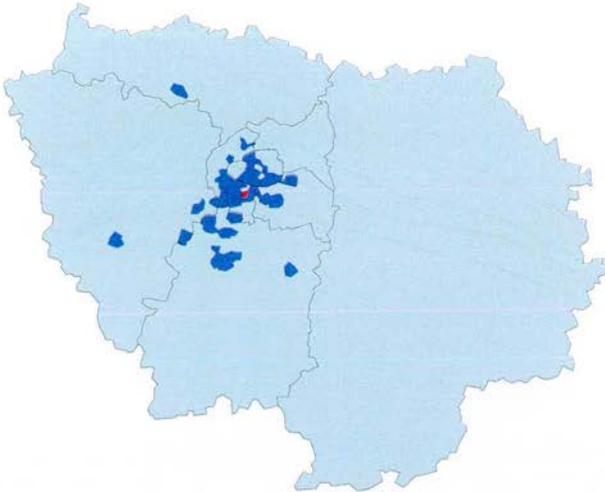
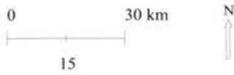
M. BERGER (LADYSS)

Carte n° 1-4 : Les lieux de travail des actifs résidant à Châtillon-sous-Bagneux



Nb com.=25
Nb actifs=119
Di.moy.=7,2km

Catégories modestes



Nb com.=42
Nb actifs=90
Di.moy.=9,6km

Catégories moyennes et supérieures

Source : Enquête Choix du Logement, INSEE, 1989.

Carte n° 2-1 : Communes ou arrondissements
recherchés lors de la mobilité résidentielle
(résidents de Paris-Plaisance)

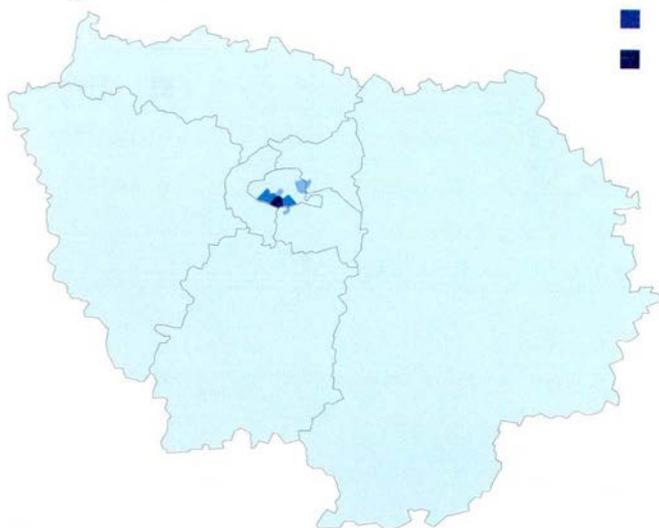
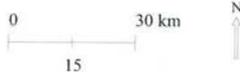
Cadres et professions intellectuelles supérieures



Fréquence de citation du lieu

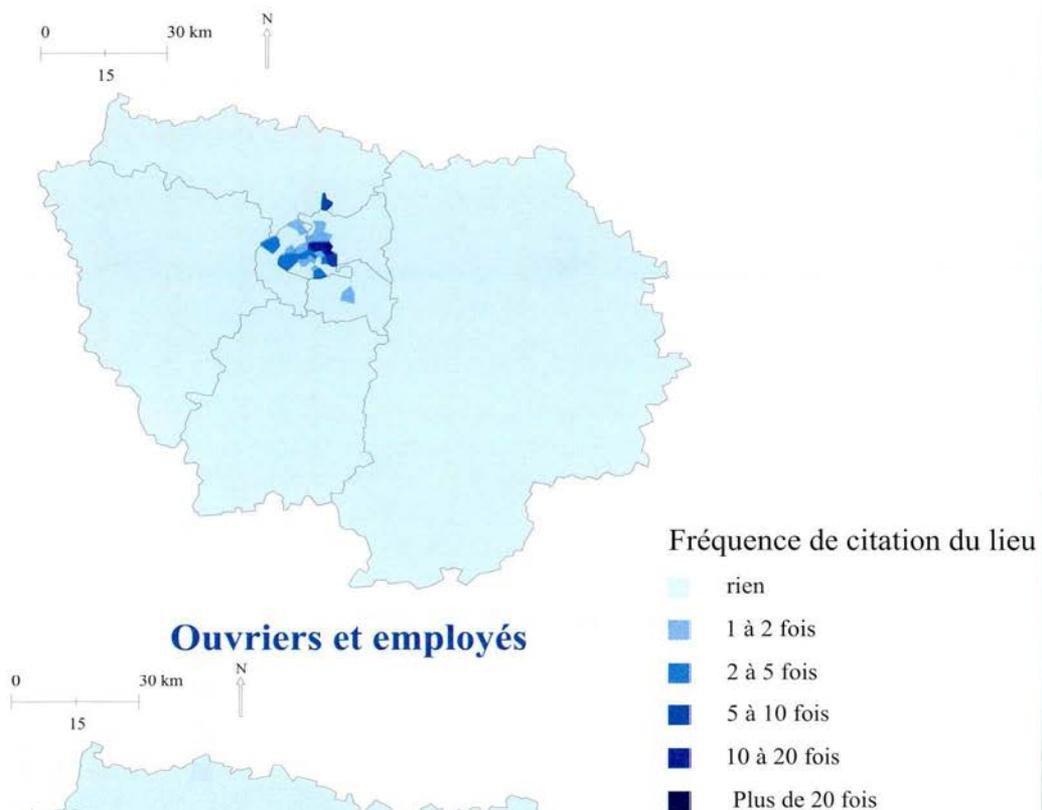
- rien
- 1 à 2 fois
- 2 à 5 fois
- 5 à 10 fois
- 10 à 20 fois
- Plus de 20 fois

Ouvriers et employés



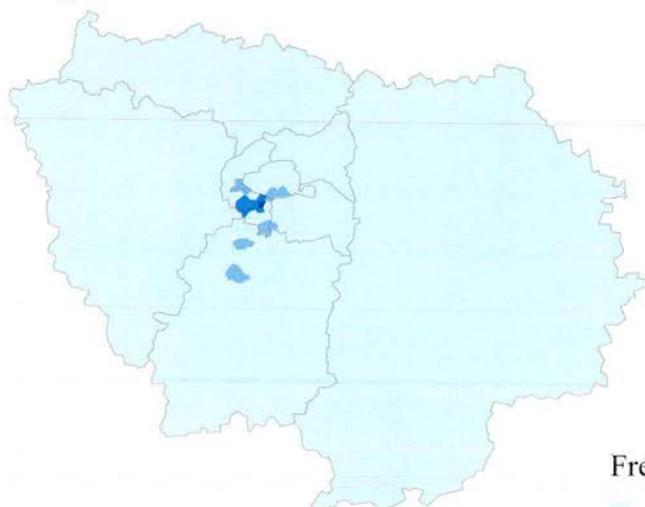
Carte n° 2-2 : Communes ou arrondissements
 évités lors de la mobilité résidentielle
 (résidents de Paris-Plaisance)

Cadres et professions intellectuelles supérieures



Carte n° 2-3 : Communes ou arrondissements
recherchés lors de la mobilité résidentielle
(résidents de Châtillon)

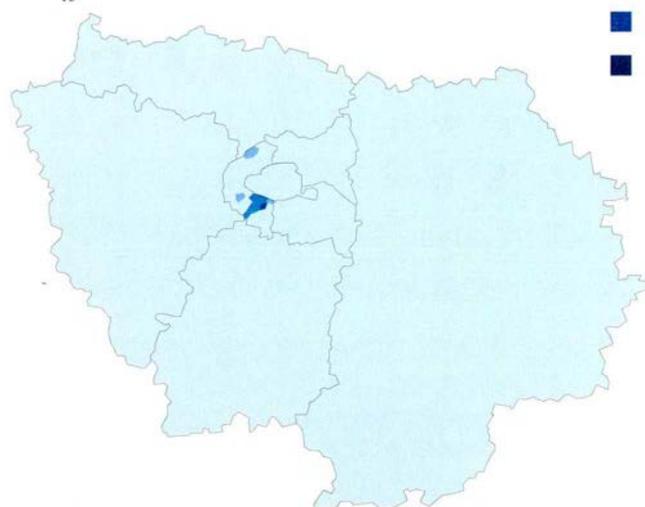
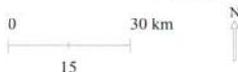
Cadres et professions intellectuelles supérieures



Fréquence de citation du lieu

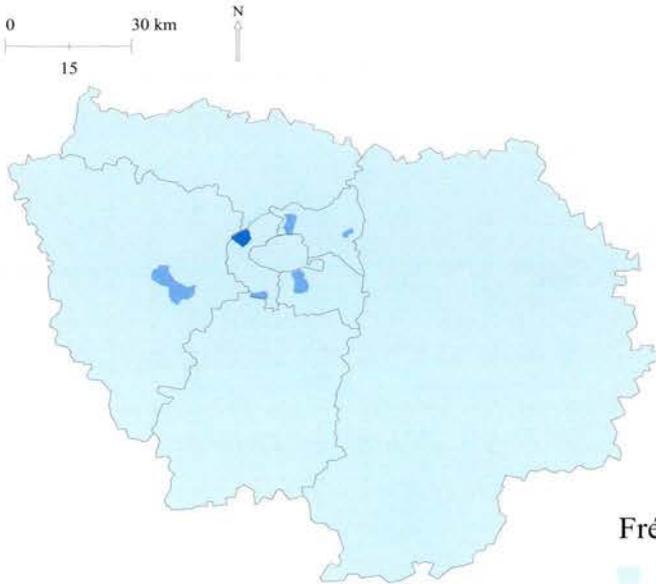
- rien
- 1 à 2 fois
- 2 à 5 fois
- 5 à 10 fois
- 10 à 20 fois
- Plus de 20 fois

Ouvriers et employés



Carte n° 2-4 : Communes ou arrondissements évités lors de la mobilité résidentielle
(résidents de Châtillon)

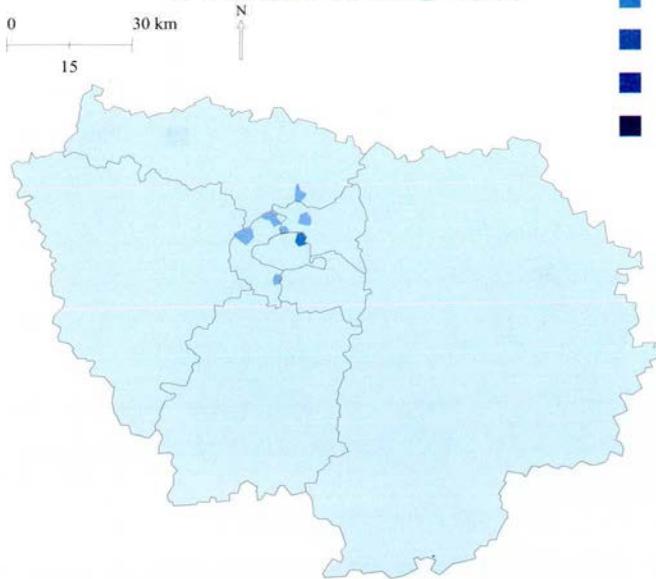
Cadres et professions intellectuelles supérieures



Fréquence de citation du lieu

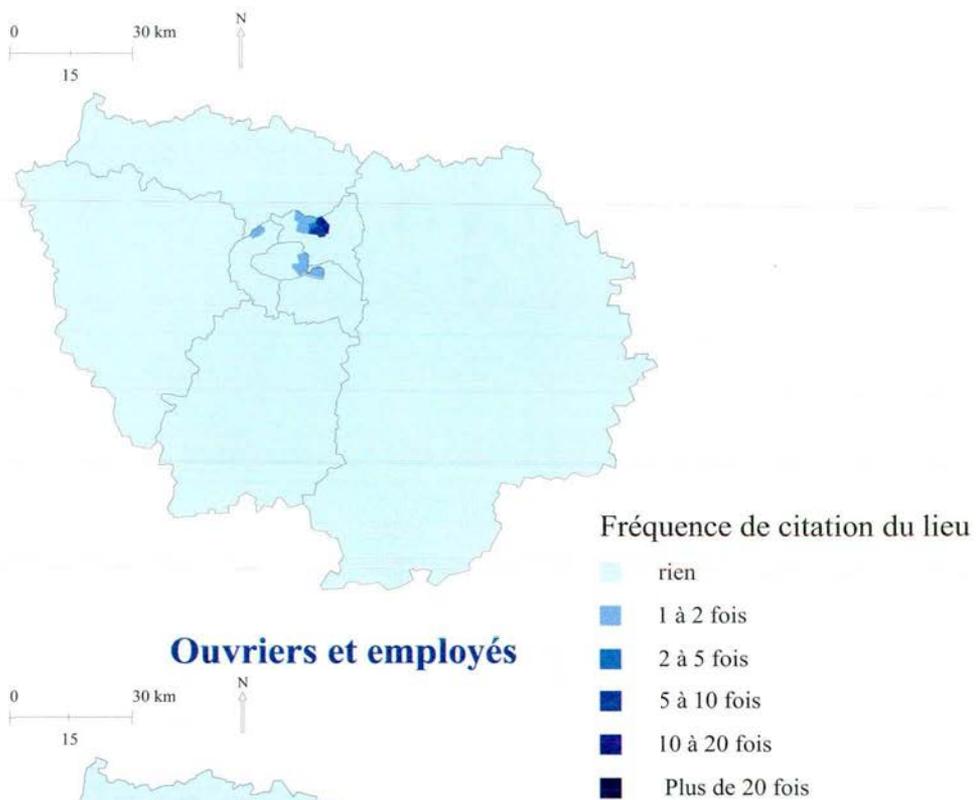
- rien
- 1 à 2 fois
- 2 à 5 fois
- 5 à 10 fois
- 10 à 20 fois
- Plus de 20 fois

Ouvriers et employés

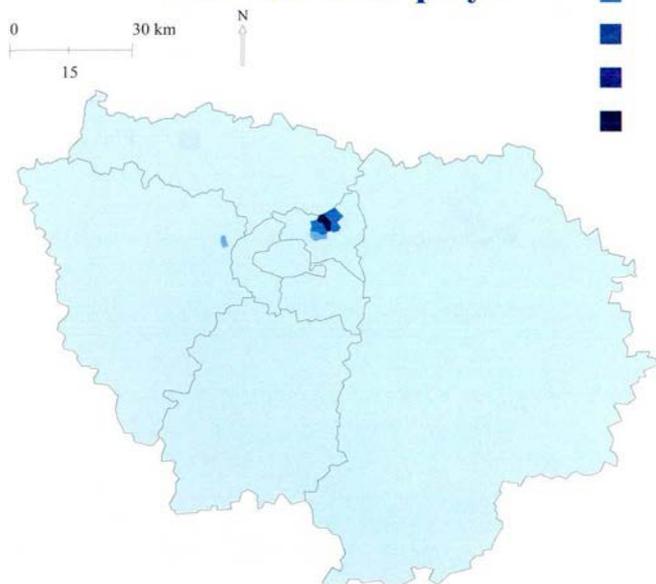


Carte n° 2-5 : Communes ou arrondissements
recherchés lors de la mobilité résidentielle
(résidents du Blanc-Mesnil)

Cadres et professions intellectuelles supérieures



Ouvriers et employés

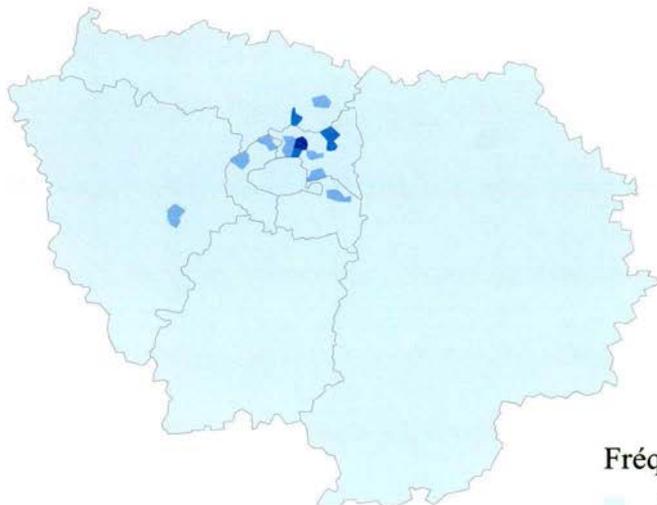


Carte n° 2-6 : Communes ou arrondissements
évités lors de la mobilité résidentielle
(résidents du Blanc-Mesnil)

Cadres et professions intellectuelles supérieures

0 30 km
15

N



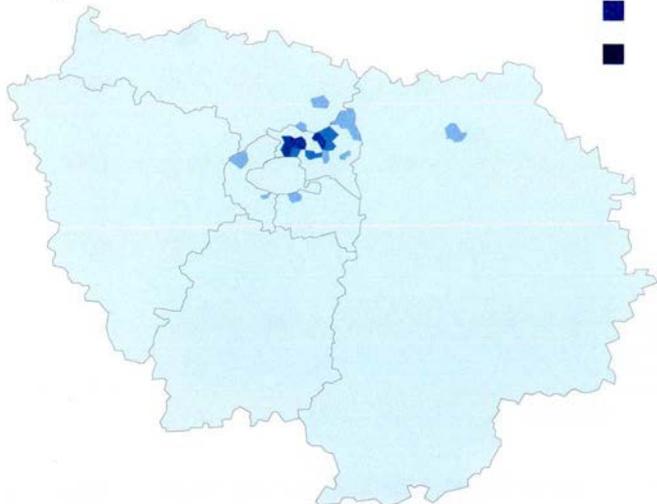
Fréquence de citation du lieu

- rien
- 1 à 2 fois
- 2 à 5 fois
- 5 à 10 fois
- 10 à 20 fois
- Plus de 20 fois

Ouvriers et employés

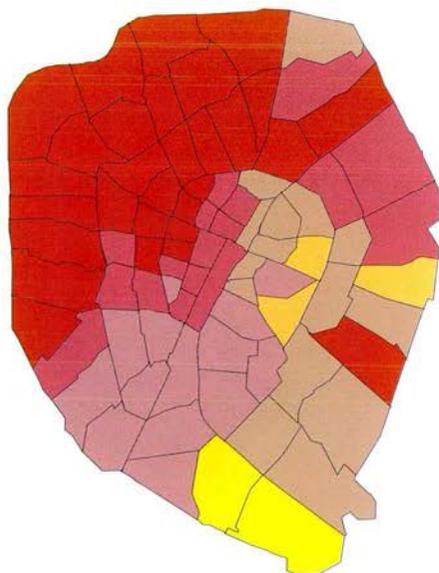
0 30 km
15

N

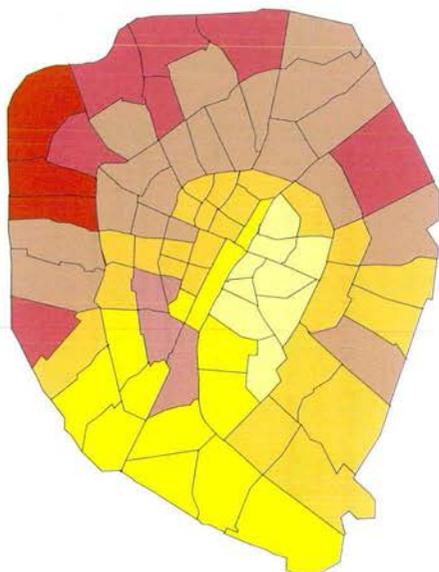


Carte n° 3-1 : Types de quartiers de Paris 1982-1999

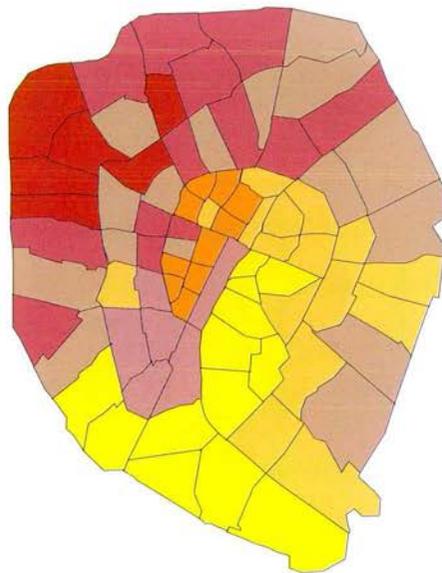
1982



1999



1990



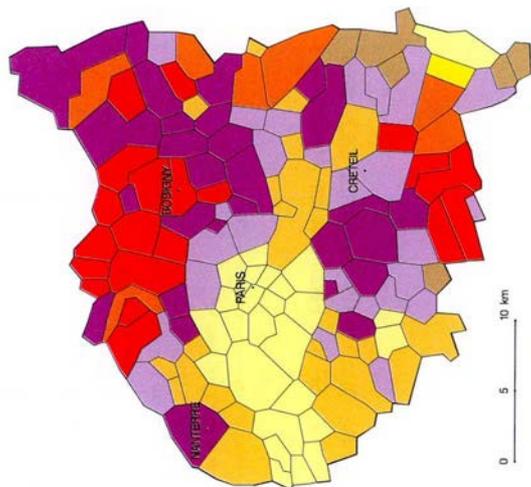
TYPES DE QUARTIERS DE PARIS 1982 – 1999
Cah sur CSP des Personnes de référence

- type O1 (ouvriers et employés actifs et retraités ++)
- type O2 (employés et ouvriers actifs et retraités +, PROI +)
- type I1 (employés +, PIC +, inactifs +)
- type I2 (PROI +, anciens employés et ouvriers +)
- type I3 (cadres +, anciens employés et ouvriers +, PIC, inactifs jeunes +)
- type C3 (cadres actifs et retraités ++, PROI +)
- type C2 (cadres actifs et retraités ++, PIC +)
- type C1 (cadres actifs et retraités +++, inactifs jeunes +)

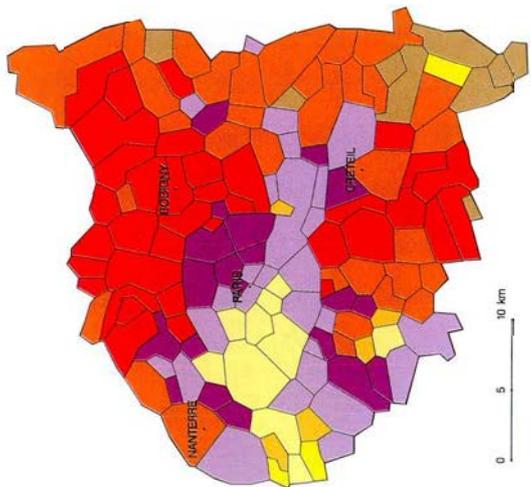
Sources : R.G.P. 1982, 1990, 1999 (1/4) / I.G.N.

M. BERGER (LADYSS)

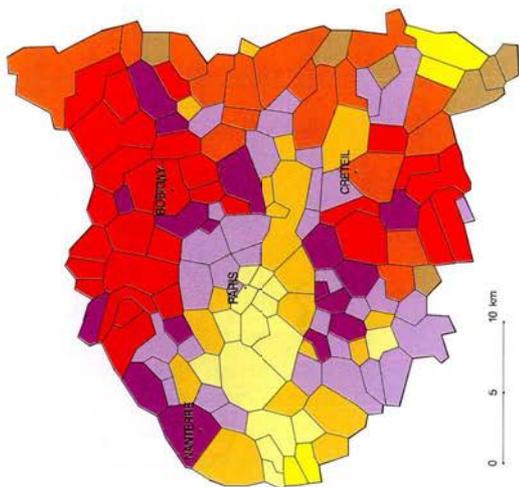
Carte n° 3-2 : Combinaisons socioprofessionnelles à Paris et en Petite Couronne 1982-1999



1999



1982



1980

COMBINAISONS SOCIO – PROFESSIONNELLES
Paris et Petite Couronne 1982 – 1999
Personnes de référence des ménages

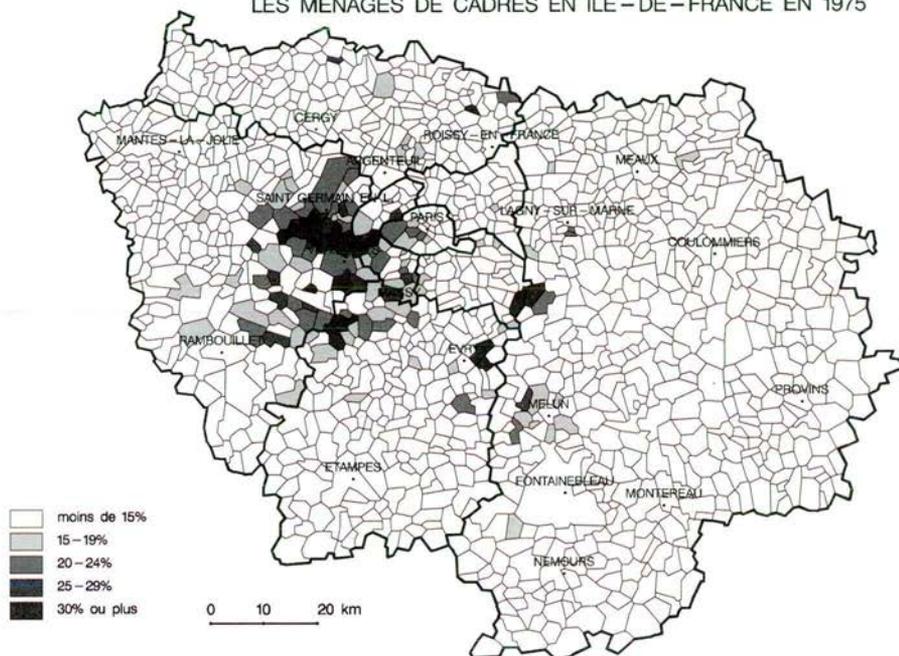
- O3 employés, ouvriers, professions intermédiaires, peu de retraités
- O2 ouvriers et employés, actifs et retraités
- O1 ouvriers ++, anciens ouvriers et employés +
- I1 professions intermédiaires, employés, anciens ouvriers et employés
- I2 cadres, professions intermédiaires, pc, ouvriers, retraités
- C3 cadres actifs et retraités, professions intermédiaires
- C2 cadres actifs et retraités, inactifs jeunes
- C1 cadres ++++, retraités cadres

Sources : R.G.P. 1982, 1980, 1999 (I/4) / I.G.N.

M. BERGER (LADYSS)

Carte n° 3-3 : Les ménages de cadres en Île-de-France 1975-1999

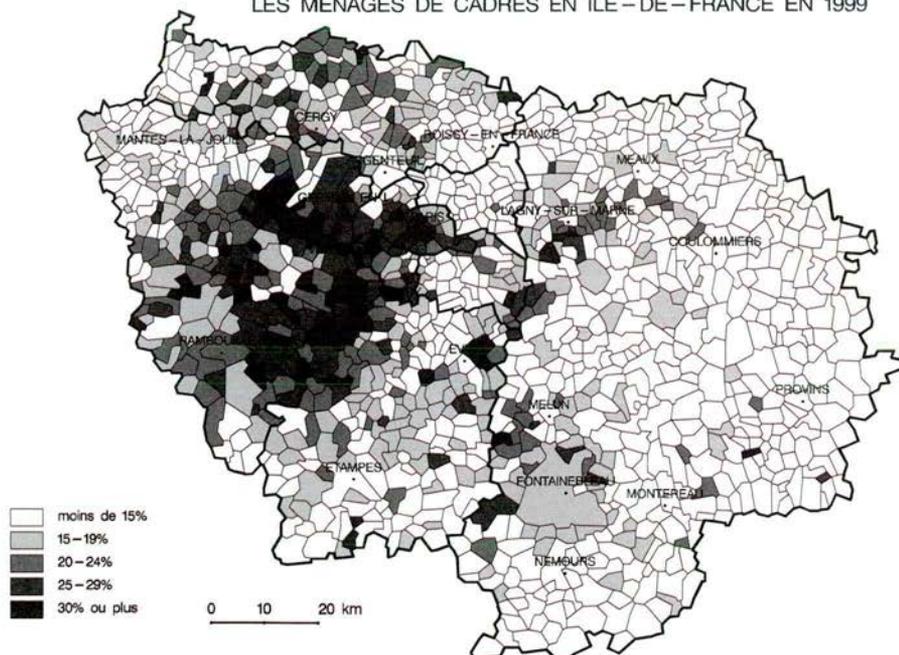
LES MENAGES DE CADRES EN ILE-DE-FRANCE EN 1975



Sources : R.G.P. 1975 (1/5) / I.G.N.

M. BERGER (LADYSS)

LES MENAGES DE CADRES EN ILE-DE-FRANCE EN 1999

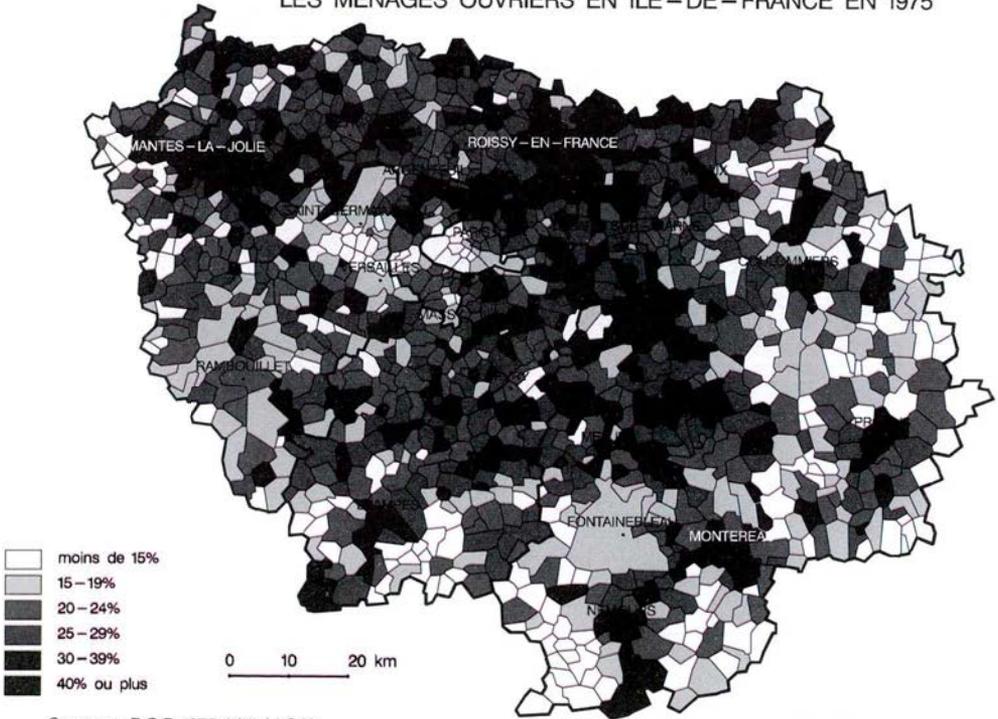


Sources : R.G.P. 1999 (1/4) / I.G.N.

M. BERGER (LADYSS)

Carte n° 3-4 : Les ménages d'ouvriers en Île-de-France 1975-1999

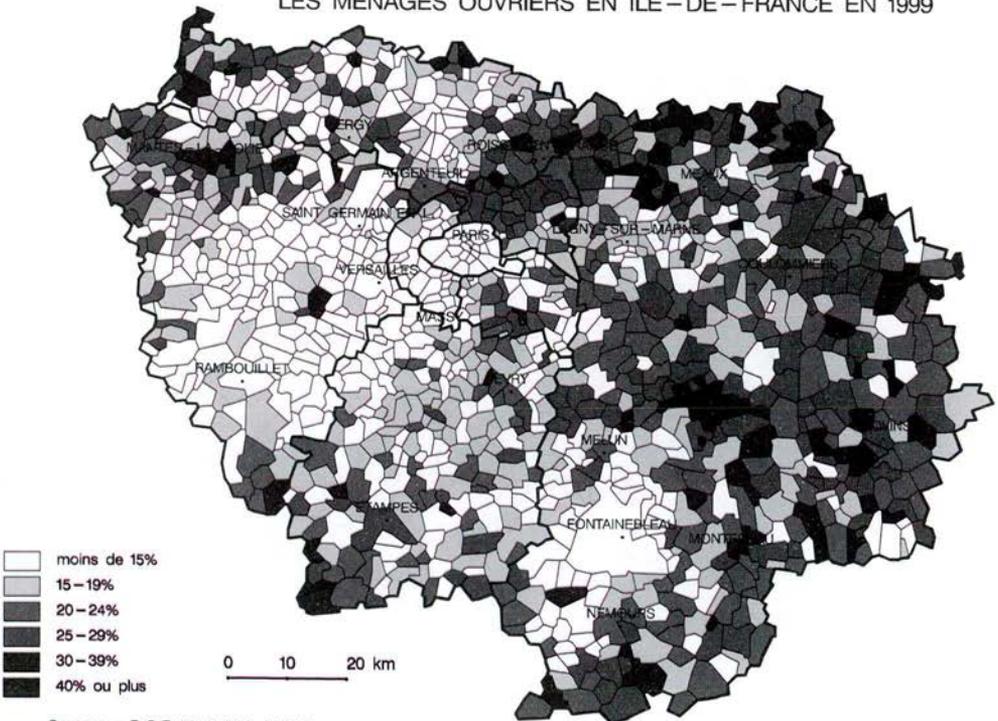
LES MENAGES OUVRIERS EN ILE-DE-FRANCE EN 1975



Sources : R.G.P. 1975 (1/5) / I.G.N.

M.BERGER (LADYSS)

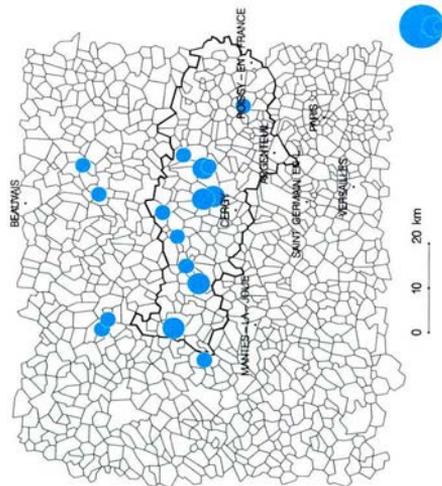
LES MENAGES OUVRIERS EN ILE-DE-FRANCE EN 1999



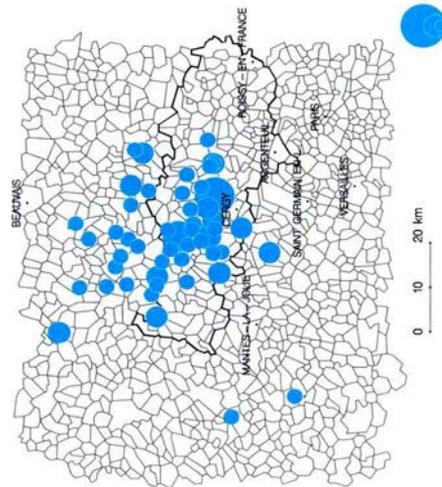
Sources : R.G.P. 1999 (1/4) / I.G.N.

M.BERGER (LADYSS)

CADRES 1982

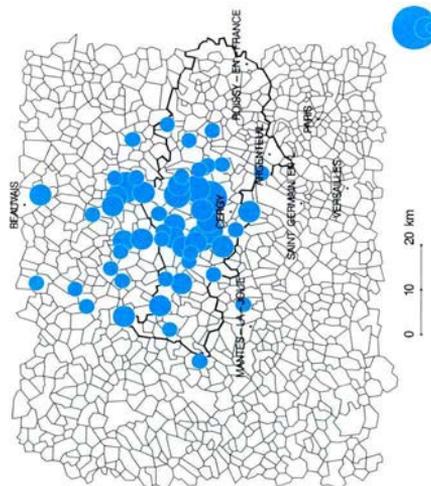


PROFESSIONS INTERMEDIAIRES 1982

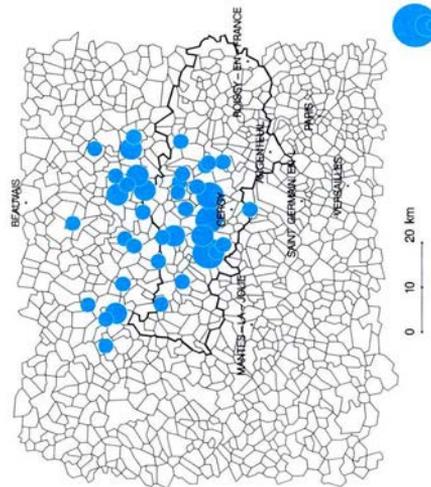


ACTIFS AYANT QUITTE CERGY-PONTOISE ENTRE 1975 ET 1982 ET Y TRAVAILLANT EN 1982
RESIDENT DANS DES COMMUNES RURALES OU DE PETITES UNITES URBAINES

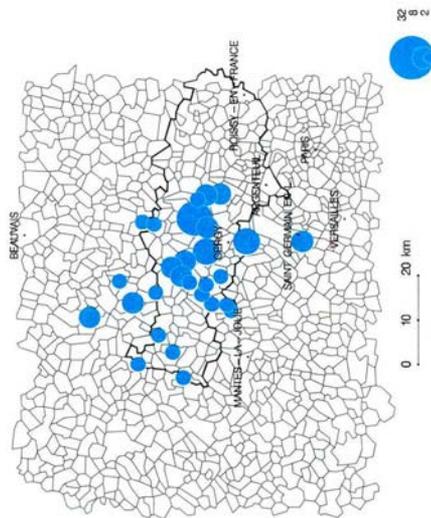
EMPLOYES 1982



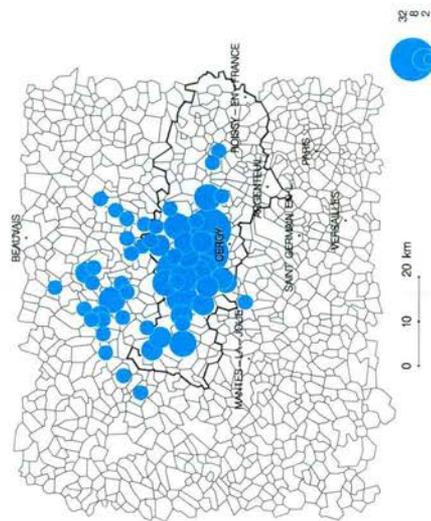
OUVRIERS 1982



CADRES 1990

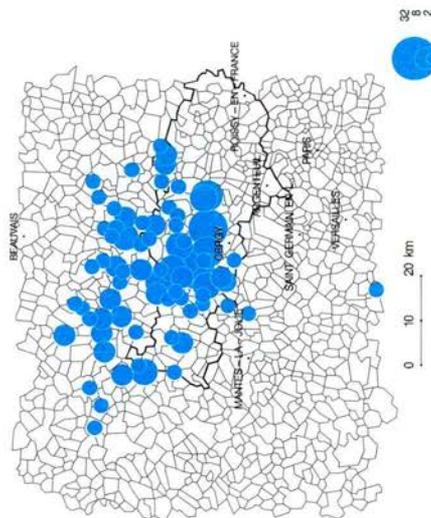


PROFESSIONS INTERMEDIAIRES 1990

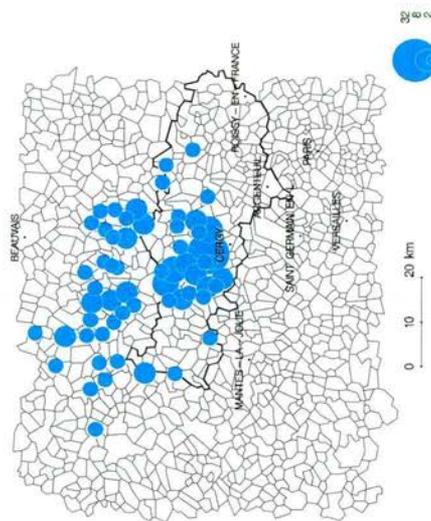


ACTIFS AYANT QUITTE CERGY-PONTOISE ENTRE 1982 ET 1990 ET Y TRAVAILLANT EN 1990
RESIDANT DANS DES COMMUNES RURALES OU DE PETITES UNITES URBAINES

EMPLOYES 1990

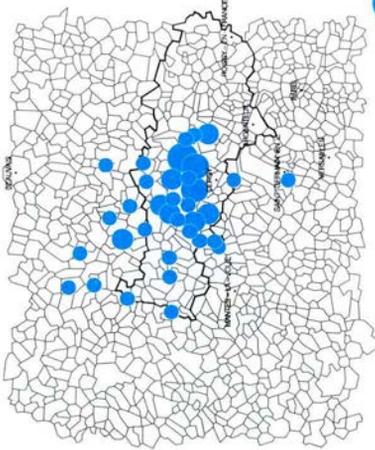


OUVRIERS 1990



Carte n° 3-8 : Les ménages ayant quitté Cergy-Pontoise entre 1982 et 1990 et y travaillant en 1990

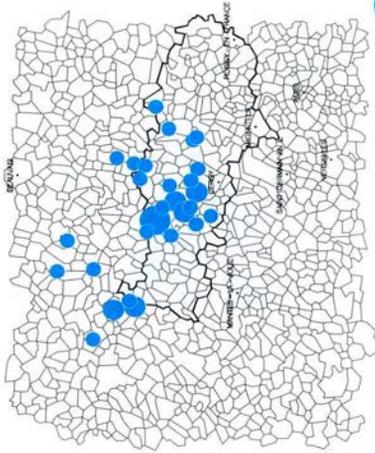
Ménages de cadres ayant quitté Cergy-Pontoise entre 1982 et 1990 et y travaillant en 1990 résidant dans des communes rurales ou de petites unités urbaines



SOURCES: INSEE, R.G.P. 1990 (I)4 / I.G.N.
M. BERGER (LADYOS)



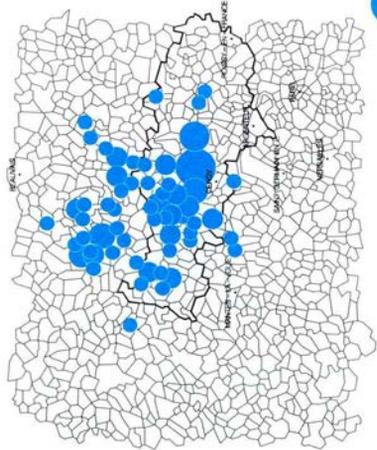
Ménages d'employés ayant quitté Cergy-Pontoise entre 1982 et 1990 et y travaillant en 1990 résidant dans des communes rurales ou de petites unités urbaines



SOURCES: INSEE, R.G.P. 1990 (I)4 / I.G.N.
M. BERGER (LADYOS)



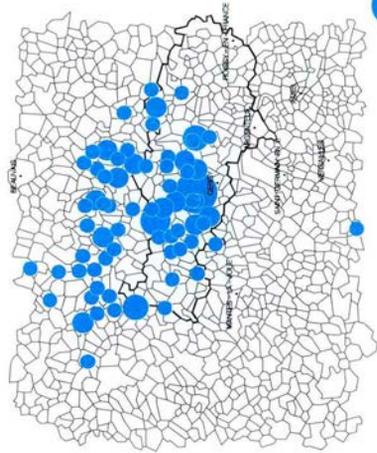
Ménages de Professions Intermédiaires ayant quitté Cergy-Pontoise entre 1982 et 1990 et y travaillant en 1990 résidant dans des communes rurales ou de petites unités urbaines



SOURCES: INSEE, R.G.P. 1990 (I)4 / I.G.N.
M. BERGER (LADYOS)



Ménages d'ouvriers ayant quitté Cergy-Pontoise entre 1982 et 1990 et y travaillant en 1990 résidant dans des communes rurales ou de petites unités urbaines

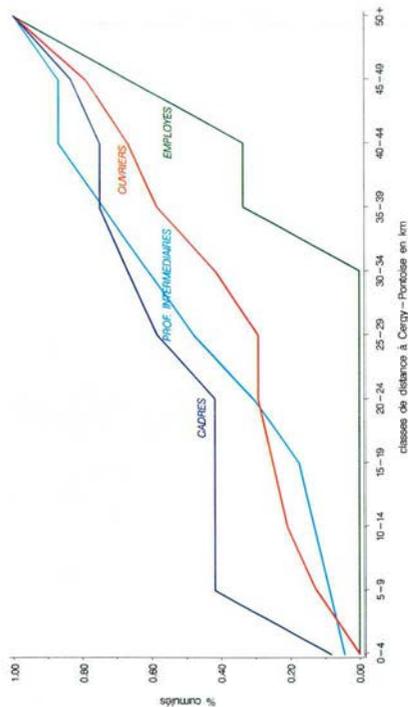


SOURCES: INSEE, R.G.P. 1990 (I)4 / I.G.N.
M. BERGER (LADYOS)

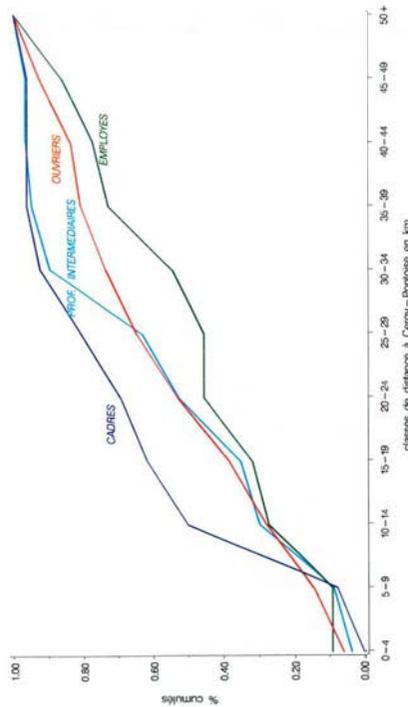


Graphique n° 3-9 : Les catégories socioprofessionnelles des ménages ayant quitté Cergy-Pontoise et y travaillant

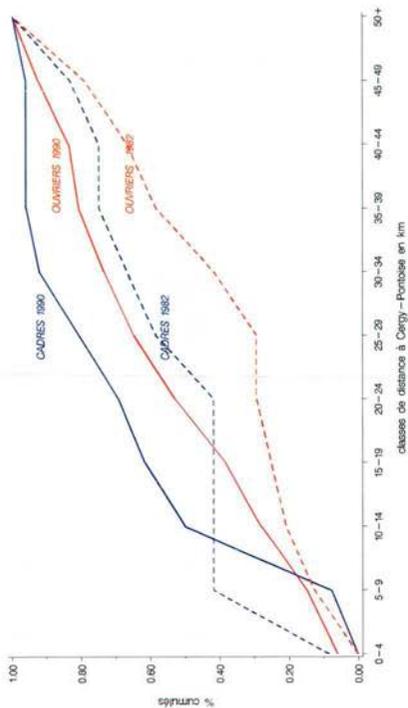
LES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES MENAGES
Ayant quitté Cergy-Pontoise entre 1975 et 1982 et y travaillant en 1982
Selon la distance de déménagement



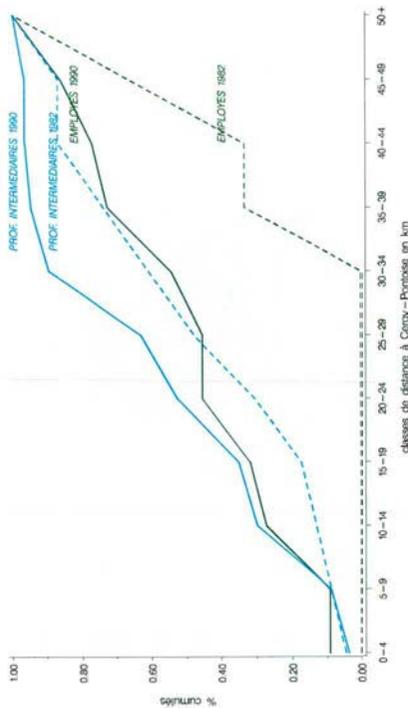
LES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES MENAGES
Ayant quitté Cergy-Pontoise entre 1982 et 1990 et y travaillant en 1990
Selon la distance de déménagement



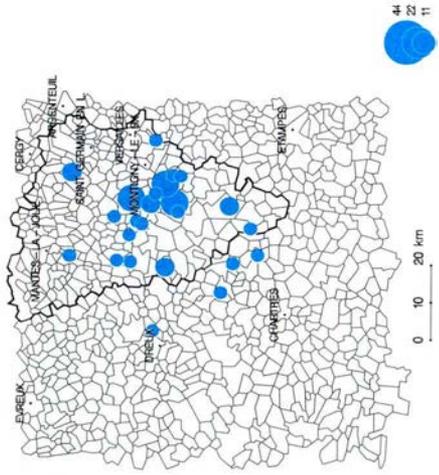
LES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES MENAGES
Ayant quitté Cergy-Pontoise et y travaillant
Selon la distance de déménagement



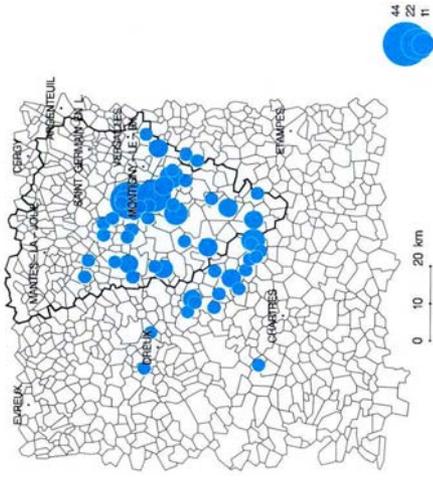
LES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES MENAGES
Ayant quitté Cergy-Pontoise et y travaillant
Selon la distance de déménagement



CADRES 1990

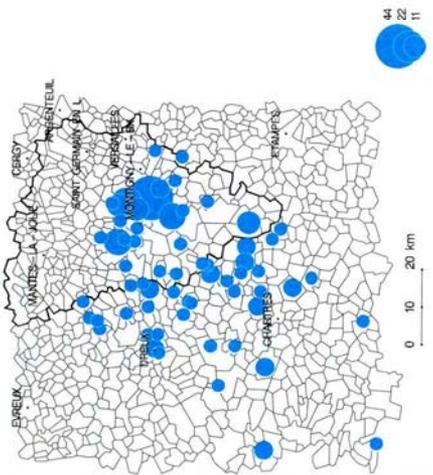


PROFESSIONS INTERMEDIAIRES 1990

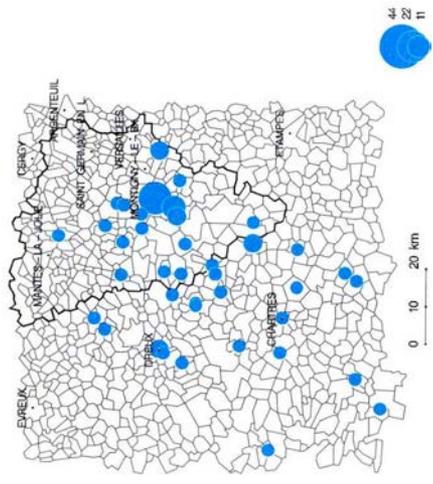


ACTIFS AYANT QUITTE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES ENTRE 1982 ET 1990 ET TRAVAILLANT EN 1990
RESIDANT DANS DES COMMUNES RURALES OU DE PETITES UNITES URBAINES

EMPLOYES 1990



OUVRIERS 1990

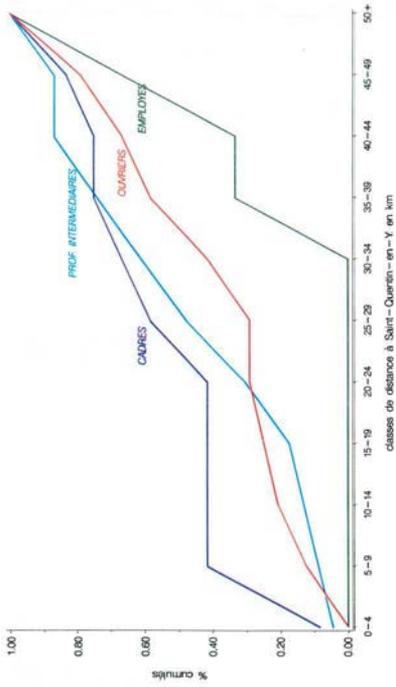


Sources : R.G.P. 1990 (1/4) / I.G.N.

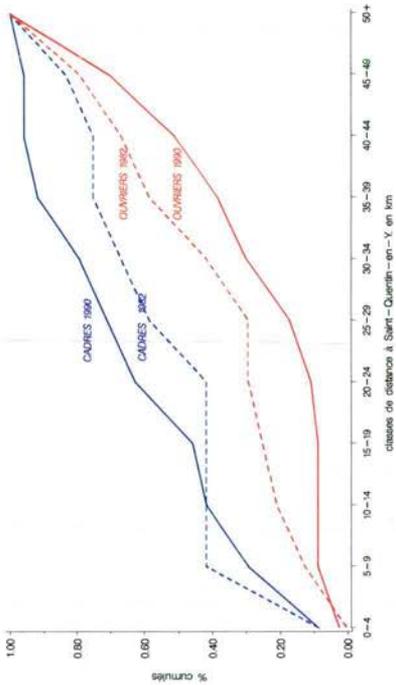
M. BERGER (LADYS)

Graphique n° 3-11 : Les catégories socioprofessionnelles des ménages ayant quitté Saint-Quentin-en-Yvelines et y travaillant

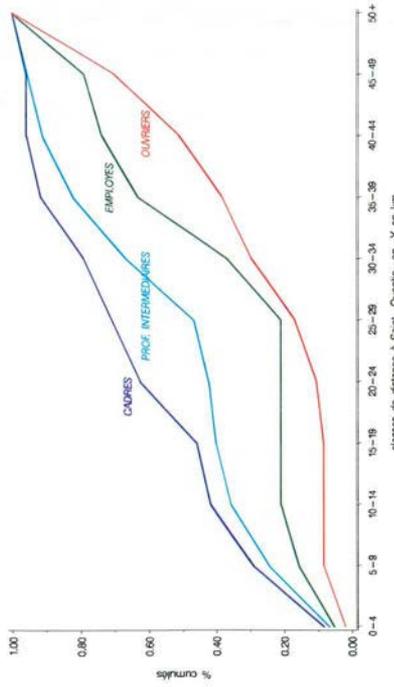
LES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES MENAGES
Ayant quitté Saint-Quentin-en-Yvelines entre 1975 et 1982 et y travaillant en 1982
Selon la distance de déménagement



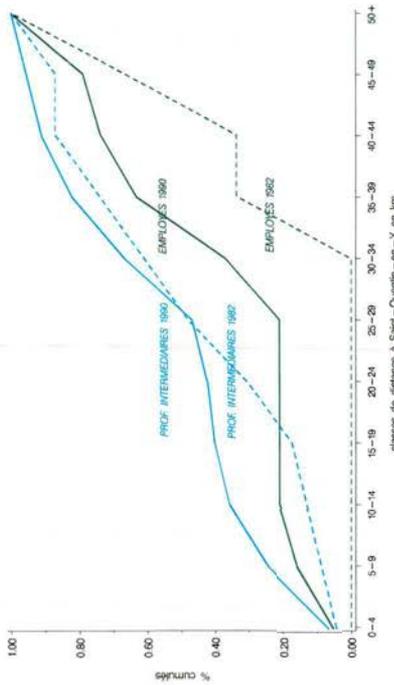
LES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES MENAGES
Ayant quitté Saint-Quentin-en-Yvelines et y travaillant
Selon la distance de déménagement



LES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES MENAGES
Ayant quitté Saint-Quentin-en-Yvelines entre 1982 et 1990 et y travaillant en 1990
Selon la distance de déménagement



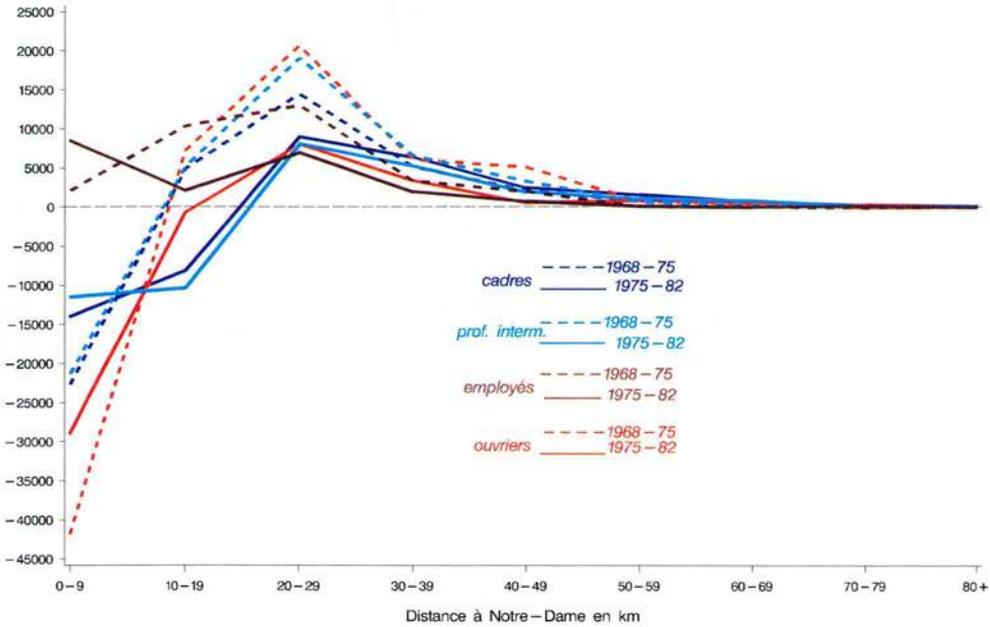
LES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES MENAGES
Ayant quitté Saint-Quentin-en-Yvelines et y travaillant
Selon la distance de déménagement



Sources : R.G.P. 1982 et 1990 (1/4)

Graphique n° 4-1 : Les soldes migratoires intra-métropolitains 1968-1982 et 1982-1999

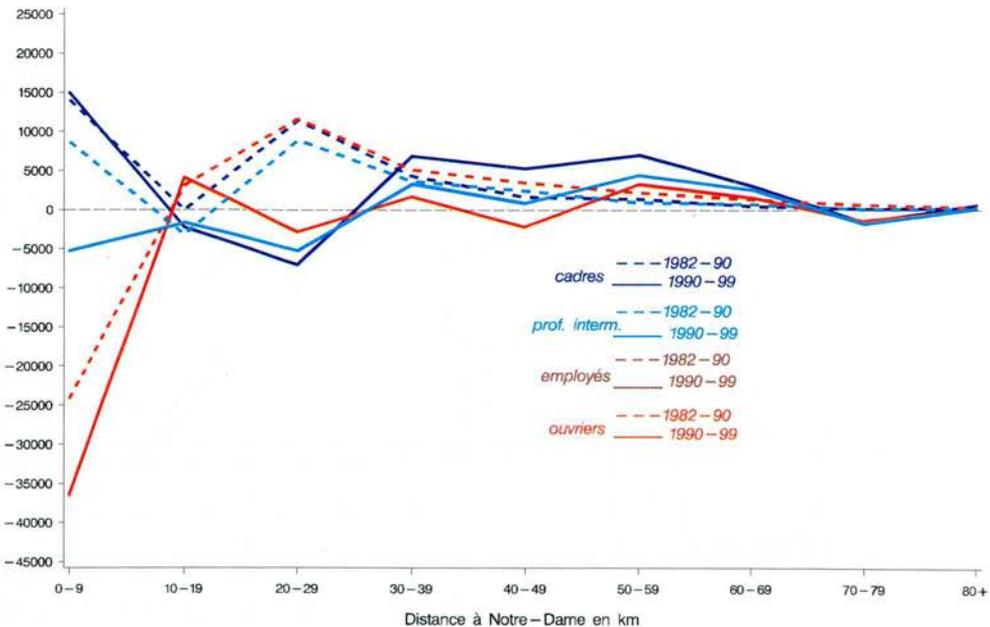
Soldes migratoires intra-métropolitains 1968-1982



Source : Insee, recensements de population de 1975 (1/5) et 1982 (1/4)

M. BERGER (LADYSS)

Soldes migratoires intra-métropolitains 1982-1999

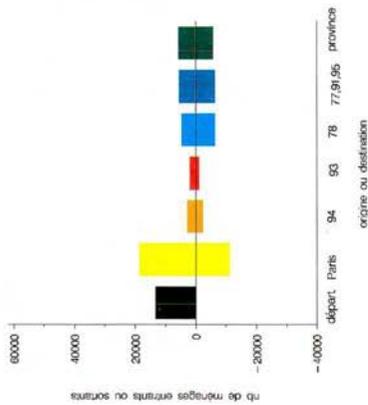


Source : Insee, recensements de population de 1990 et 1999 (1/4)

M. BERGER (LADYSS)

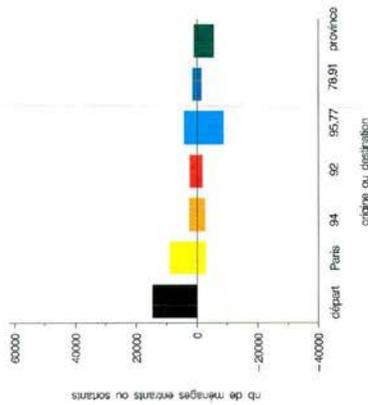
Graphique n° 4-2 : Les soldes migratoires des cadres et des ouvriers par département 1990-1999

ORIGINE ET DESTINATION DES MENAGES MIGRANTS
HAUTS-DE-SEINE : CADRES ENTRANTS ET SORTANTS 1990-99



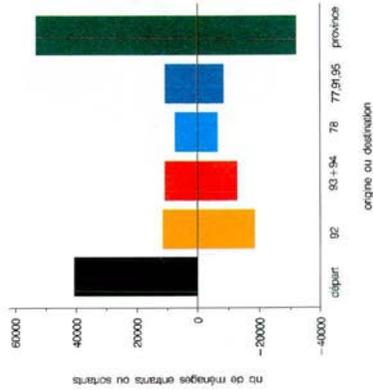
Source: Insee, recensement de la population de 1999 (1/4)

ORIGINE ET DESTINATION DES MENAGES MIGRANTS
SEINE-SAINT-DENIS : OUVRIERS ENTRANTS ET SORTANTS 1990-99



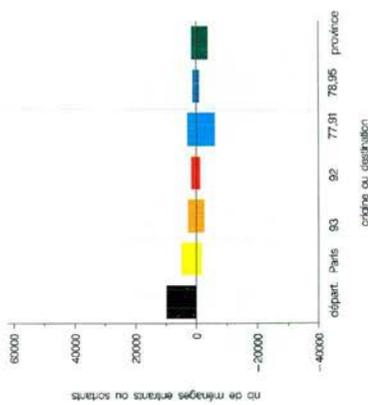
Source: Insee, recensement de la population de 1999 (1/4)

ORIGINE ET DESTINATION DES MENAGES MIGRANTS
PARIS : CADRES ENTRANTS ET SORTANTS 1990-99



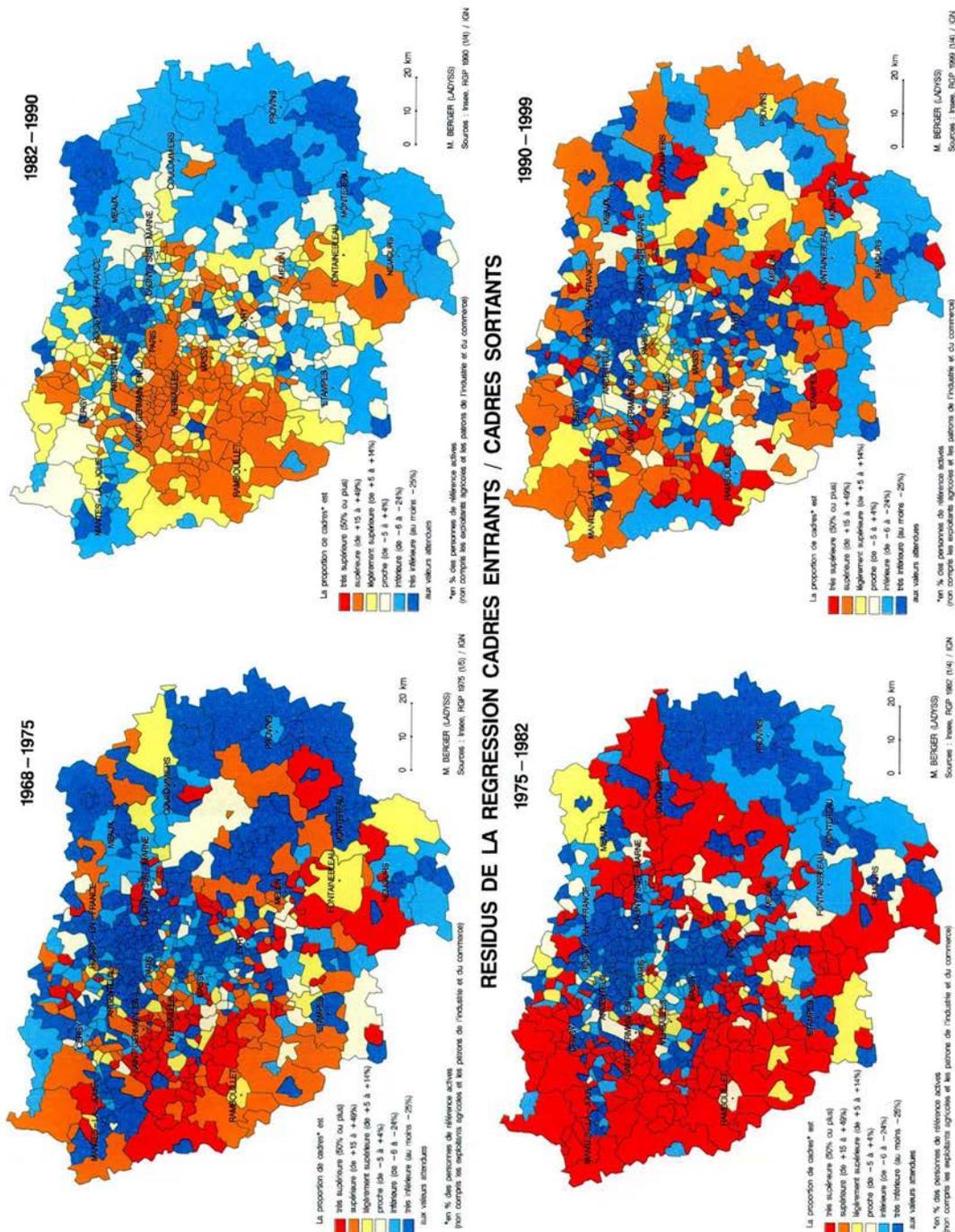
Source: Insee, recensement de la population de 1999 (1/4)

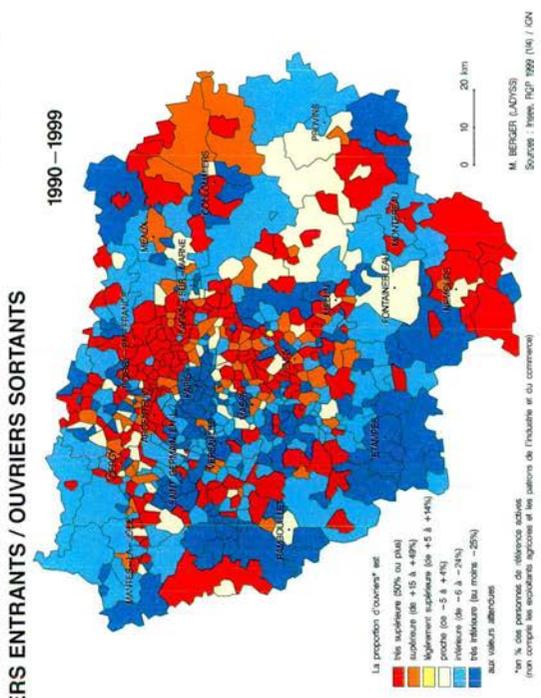
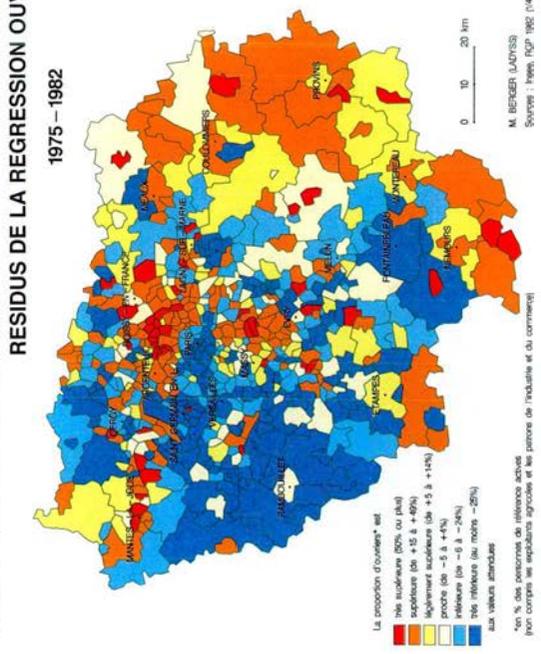
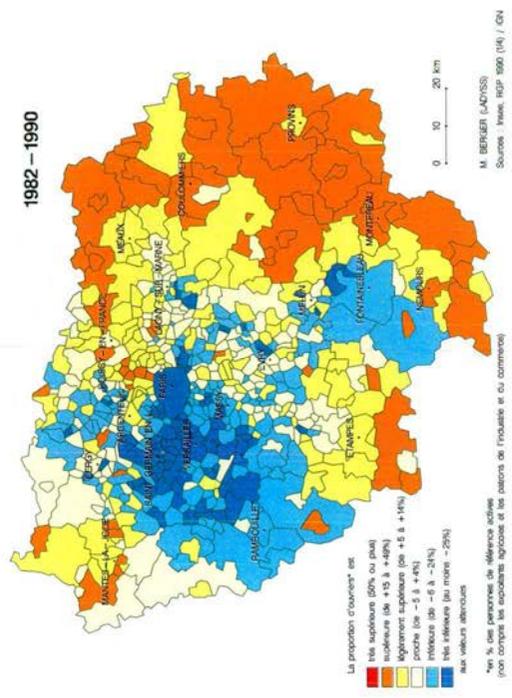
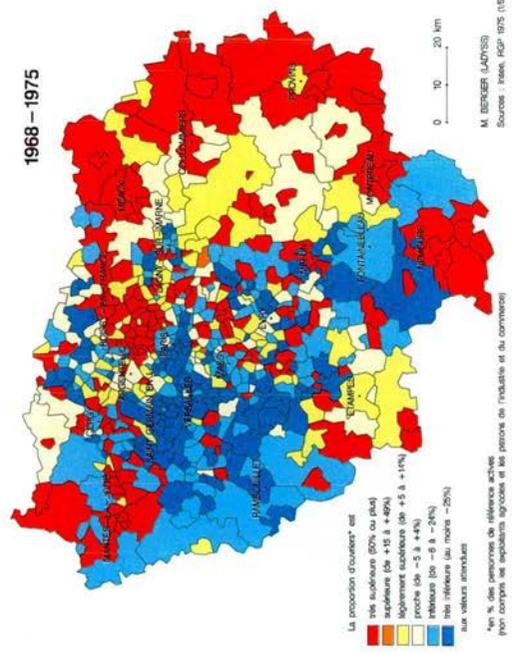
ORIGINE ET DESTINATION DES MENAGES MIGRANTS
VAL-DE-MARNE : OUVRIERS ENTRANTS ET SORTANTS 1990-99



Source: Insee, recensement de la population de 1999 (1/4)

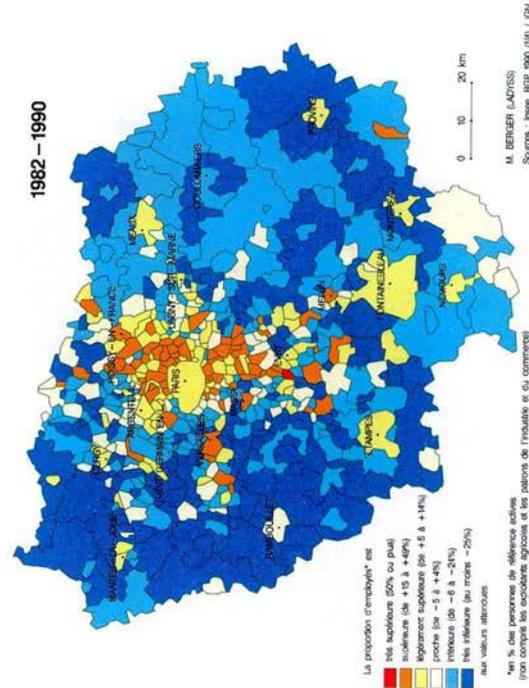
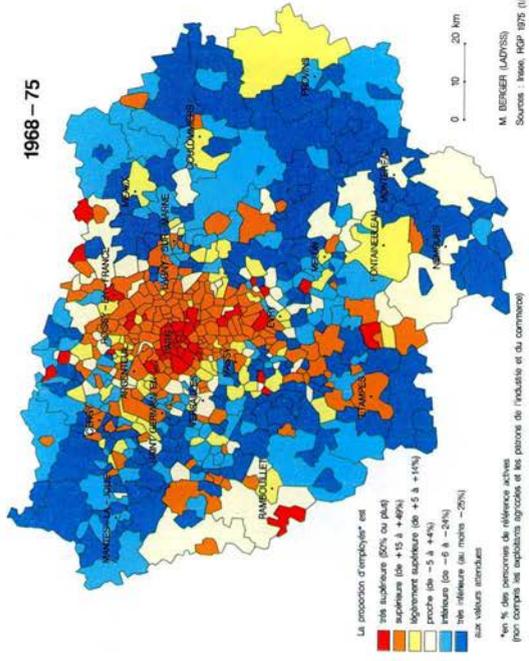
Carte n° 4-3 : Résidus de régression cadres entrants/cadres sortants 1968-1999



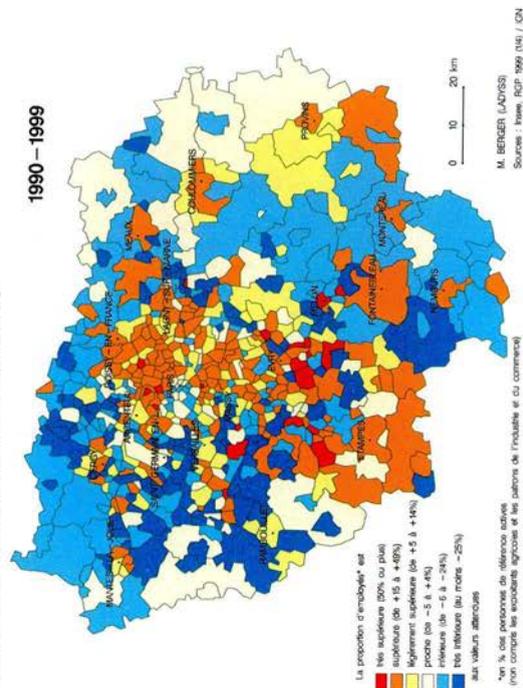
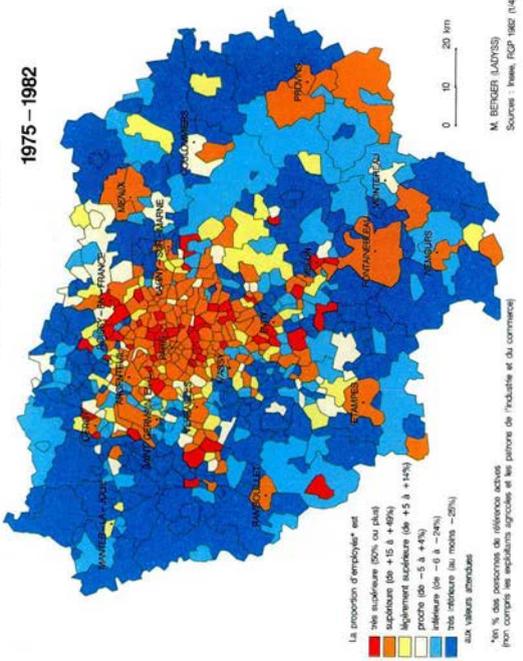


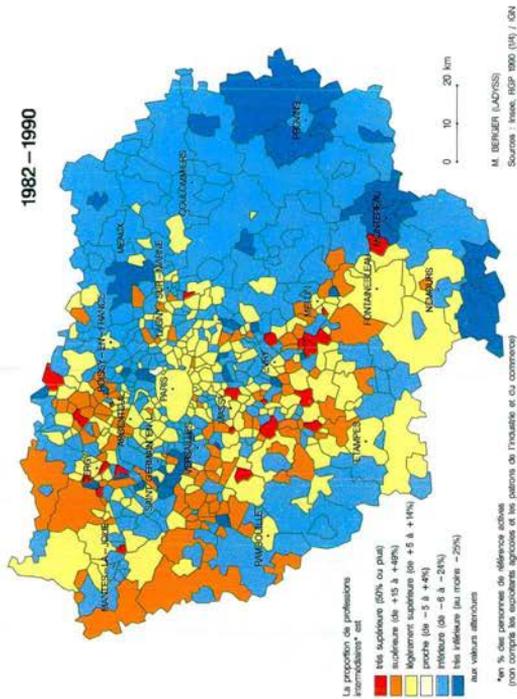
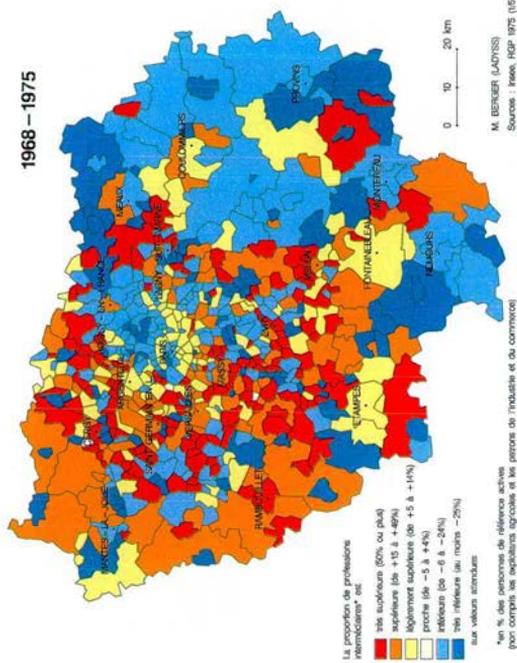
RÉSIDUS DE LA REGRESSION OUVRIERS ENTRANTS / OUVRIERS SORTANTS

Carte n° 4-5 : Résidus de régression entrants/employés sortants 1968-1999

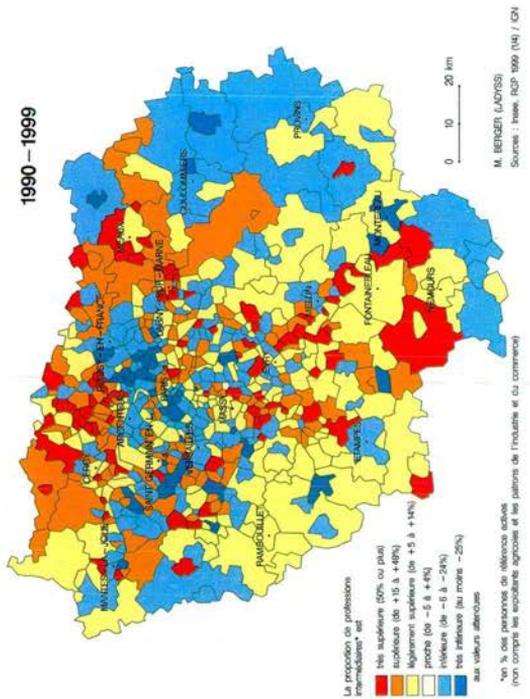
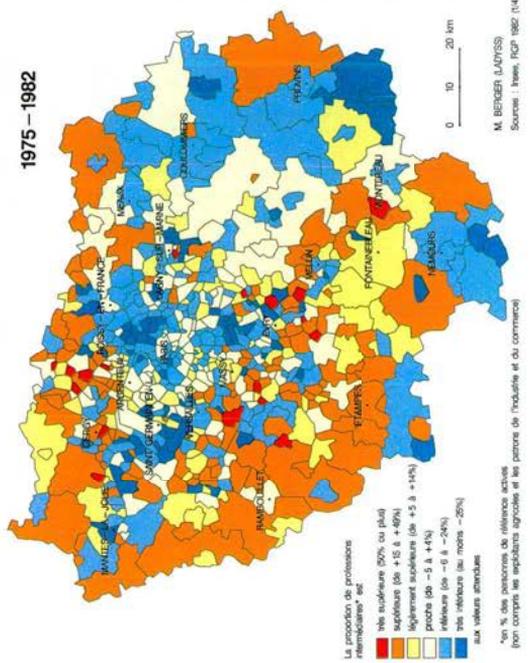


RESIDUS DE LA REGRESSION EMPLOYES ENTRANTS / EMPLOYES SORTANTS

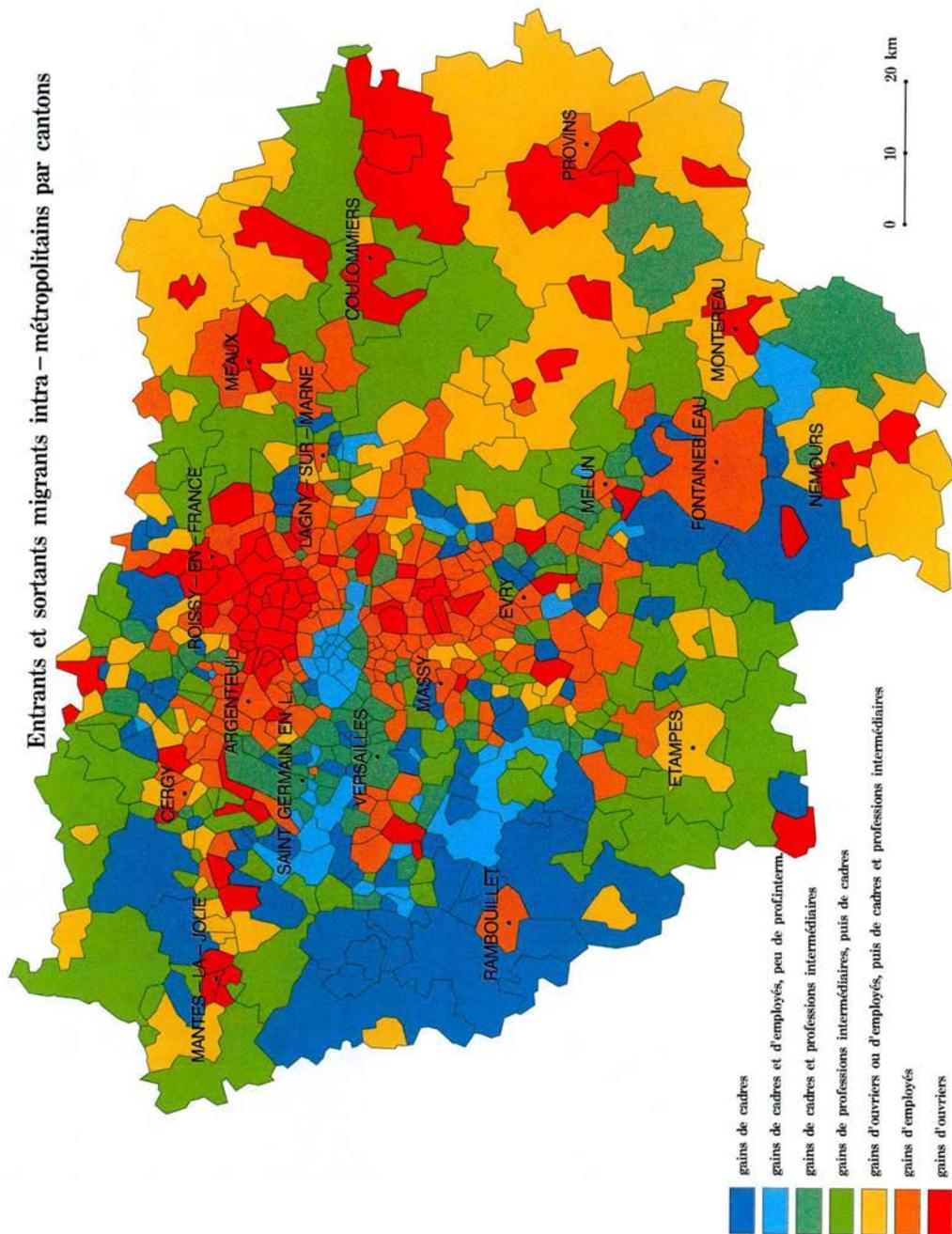




RÉSIDUS DE LA REGRESSION PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES ENTRANTS / SORTANTS



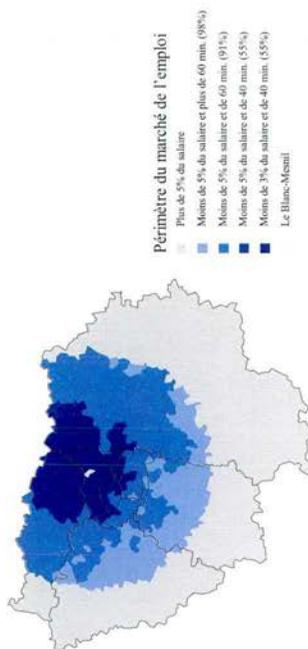
Carte n° 4-7 : Les effets des migrations sur le changement social 1975-1999



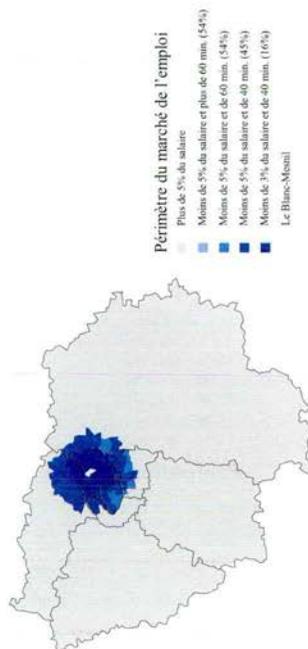
Carte n° 4-8 : Marchés de l'emploi des cadres et des ouvriers résidant au Blanc-Mesnil (93) en 1990 en fonction de seuils de coûts monétaires et temporels des déplacements en voiture

Cadres

Le Blanc-Mesnil (93)



Ouvriers



Sources : D.R.E.I.F., 1990, R.G.P., 1990 ; calculs de S. Wenglenski

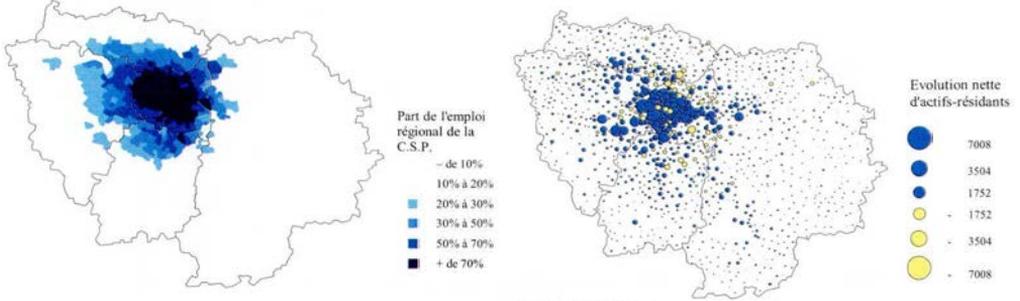
Les chiffres entre parenthèses indiquent la part de l'emploi régional pour l'actif de la catégorie socioprofessionnelle considérée qui lui est accessible depuis cette zone de résidence pour le périmètre décrit.

Carte n° 4-9 : Accessibilité à l'emploi et évolution de la localisation résidentielle des actifs franciliens

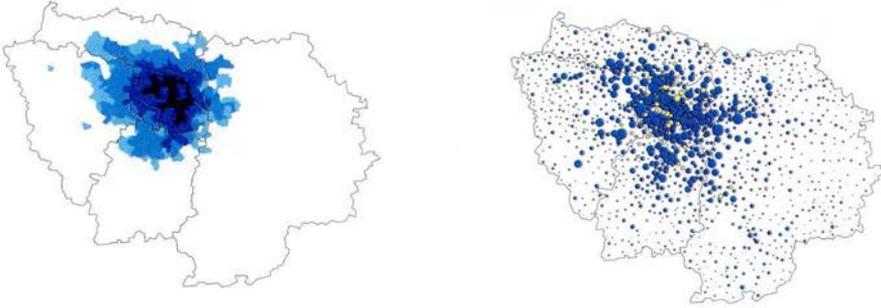
Accessibilité à l'emploi de la commune de résidence en 1999 (pour 1h de déplacement)

Évolution de la population active résidente entre 1990 et 1999

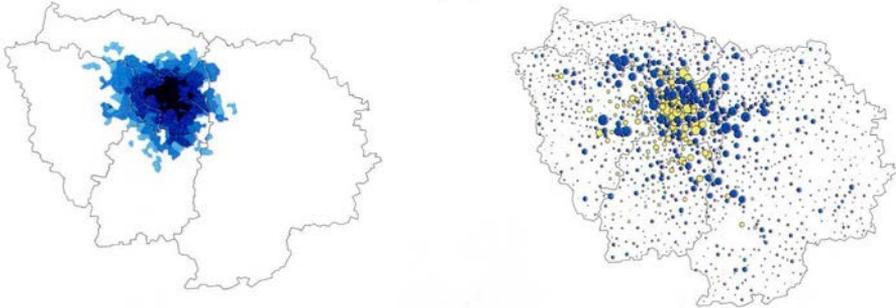
Cadres



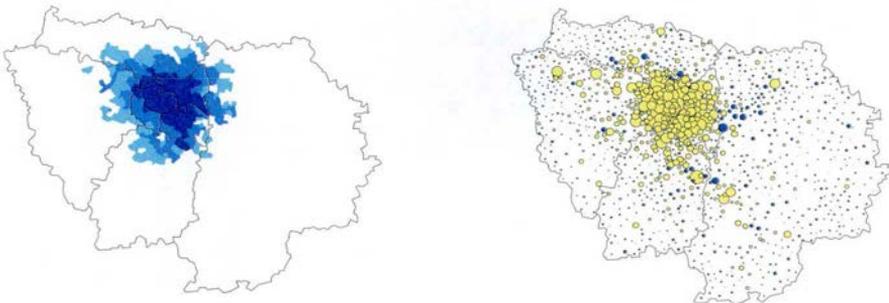
Professions intermédiaires



Employés



Ouvriers



Mobilités résidentielles, navettes et recomposition des systèmes résidentiels en région parisienne

Quels sont les effets des pratiques de mobilité des citoyens et de leurs échelles spatiales sur l'évolution des configurations territoriales d'une grande métropole ? L'exemple de l'Île-de-France met en évidence la diversité des comportements des ménages en fonction de leurs situations sociales et familiales, pour les déplacements quotidiens comme pour les mobilités résidentielles. Dans un contexte d'éloignement croissant du domicile et du lieu de travail, la distance parcourue lors des navettes et des déménagements est un indicateur des degrés de liberté ou de contrainte dont disposent les ménages dans leurs arbitrages résidentiels.

Le plan | urbanisme | construction | architecture | PUCA depuis sa création en 1998, développe à la fois des programmes de recherche incitative, des actions d'expérimentation et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine. Organisé selon quatre grands départements de capitalisation des connaissances : **Sociétés urbaines et habitat** traite des politiques urbaines dans leurs fondements socio-économiques ; **Territoires et aménagement** s'intéresse aux enjeux du développement urbain durable et de la planification ; **Villes et architecture** répond aux enjeux de qualité des réalisations architecturales et urbaines ; **Technologies et construction** couvre les champs de l'innovation dans le domaine du bâtiment ; le PUCA développe une recherche finalisée autour de plusieurs programmes : La ville pour tous | Se loger, habiter | Organiser les territoires | Le renouvellement urbain | Le futur de l'habitat | Innover pour construire durable | Énergie dans le bâtiment : PREBAT ; et d'ateliers thématiques assurant des transversalités entre programmes sous forme de rencontres entre chercheurs et acteurs, décideurs publics ou représentants des milieux professionnels, ainsi que des programmes d'appui : • actions régionales pour lesquelles le PUCA a suscité l'émergence de pôles régionaux d'échange sur le développement et l'aménagement des territoires • actions internationales dont Europan, programme européen de concours d'idées entre jeunes architectes • actions vers les professionnels • actions de valorisation et de diffusion-communication des résultats de ses travaux.



ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement
ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer
Direction générale de l'habitat et de la construction

plan	urbanisme	construction	architecture
► Sociétés urbaines et habitat			
La ville pour tous			
Cultures urbaines et espaces publics			
Défis de la citoyenneté urbaine			
Emploi, insertion, discriminations			
Mobilités et territoires urbains			
Polarisation sociale de l'urbain et services publics			
Rénovation urbaine et mixité sociale			
Se loger, habiter			
Accès au logement			
Habitat et vie urbaine			
Patrimoine et retraites			
Socio-économie de l'habitat			
Trajectoires résidentielles			
L'Europe et la recherche urbaine			
► Territoires et aménagement			
Organiser les territoires			
Organisation de l'espace urbain et dynamiques économiques			
Politiques territoriales et développement durable			
Plate-forme internationale d'échanges sur les territoires			
Ville et aménagement			
Le renouvellement urbain			
Démolition et recomposition des quartiers			
Insécurité et violences urbaines			
Renouvellement urbain et environnement			
Rénovation urbaine et stationnement			
► Villes et architecture			
Le futur de l'habitat			
Activités d'experts et coopérations interprofessionnelles			
Concevoir et construire pour l'existant			
Échelle et temporalités des projets urbains			
Futur de l'habitat			
Habitat pluriel : densité, urbanité, intimité			
Innovations urbaines			
Maison individuelle, architecture, urbanité			
Métiers de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre			
Quartiers durables			
► Technologies et construction			
Innover pour construire durable			
Chantiers rapides CQFD			
Nouvelles technologies et construction			
Observatoire de la démarche HQE			
Palmarès de l'innovation			
Villas urbaines durables			
Énergie dans le bâtiment : PREBAT			

www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puc

ISBN 2 11 08567

